

CHARTRES VOTRE VILLE

213 NOVEMBRE 2021 | chartres.fr

NOUS CONTINUONS D'AVANCER



**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT**

**ACTUALITÉS
SERVICES
LOISIRS
CONTACTS
SONDAGES**



**VOTRE APPLI
CHARTRES**

**TOUT CHARTRES EN UN CLIC
TOUT SIMPLEMENT!**

Disponible sur google play et apple store



chartres.fr





À VOTRE RYTHME

Les Chartrains et leur Ville se sont remis en mouvement. Je l'ai ressenti presque physiquement l'autre jour en inaugurant la passerelle du Pôle Gare. Je vous invite plus loin à la gravir. Vous vous rendrez compte alors de la dimension de ses 17 chantiers conjugués pendant 20 ans. Une gare moderne, oui, mais encore davantage un quartier nouveau, s'offriront à vos yeux en plein cœur de la ville et de l'agglomération. Dans quelque temps, cette passerelle aura le mérite supplémentaire de recoudre le cœur de Chartres avec le quartier de l'Épargne et ses habitants.

Faire bouger la Ville, c'est aménager, construire, urbaniser. Au rythme des habitants. Tout doit donc se préparer en amont. Nous avons besoin de mieux vous connaître, pour mieux anticiper vos besoins, vos désirs. C'est l'intérêt premier du recensement de la population chartraine qui commencera au mois de janvier.

Mouvement encore dans les commerces chartrains. Découvrez ces nouvelles vitrines et les nouveaux visages qui vous y accueillent, figures souriantes d'un dynamisme au long cours.

Cette ville bouge donc, et vous circulez. Ce serait plus facile, notamment dans la partie nord de Chartres, si l'A154 existait déjà, qui dérouterait les poids lourds de nos rues. En attendant, et comme nous nous y étions engagés, nous vous avons consultés, vous les habitants qui vivez cette

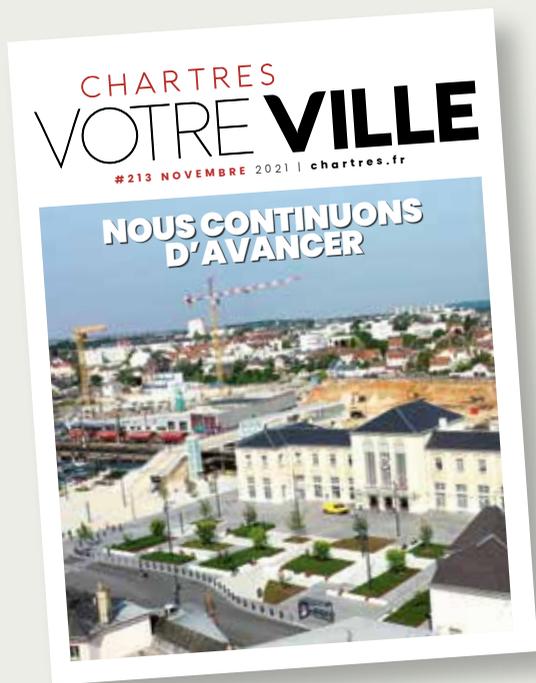
situation au quotidien. Nous avons expérimenté diverses possibilités. Mon adjoint en charge de ce problème complexe vient d'aller expliquer aux riverains les conclusions que nous tirons de ce travail concerté qui reste notre règle.

Le triomphe des Foulées roses, le succès des Foulées de la cathédrale en témoignent si nécessaire: nous avons envie de faire bouger nos corps trop longtemps confinés. Prolongez au quotidien cet engouement spectaculaire. Nombre d'associations vous invitent à faire du vélo ou à courir. Ensemble, c'est parfois plus entraînant. Et votre santé le vaut bien. Bientôt, vous pourrez parcourir les allées du nouveau parc des Vergers, à Rechèvres. Courir, marcher, pédaler, c'est aussi une occasion de découvrir Chartres.

Aujourd'hui, les images bougent. Celles de Chartres en Lumières aussi. Retrouvez-les jusqu'à la fin de l'année, à des horaires qui s'ajustent au rythme des saisons. À votre rythme.

Un mouvement sympathique enfin: les bibliothèques de la Ville accueillent leur nouvelle directrice. Elle est chartraine et revient dans sa ville de cœur pour nous faire profiter de ses vingt années d'expérience un peu partout en France. Bienvenue chez vous, Madame.

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 213
NOVEMBRE 2021**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ



RÉDACTION
STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL
MAEVA DELOGE DAGBA
JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORAUULT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: **1257-5194**



| L'exposition Antoine Vincent à la collégiale Saint-André

16

**LA VILLE
VOUS PROPOSE
LES CURIOSITÉS
DU CIMETIÈRE**

28





SOMMAIRE

URBANISME
ACTION
CŒUR DE VILLE
RÉHABILITATION DE
L'HABITAT ANCIEN

60

CULTURE
CHEMIN DES ARTS
EXPOSITION DENOËL

64

CULTURE
LES FOUILLES
DE LA RUE NICOLE



La passerelle, comme un trait d'union

Le 18 octobre dernier, à l'invitation du maire, tous les acteurs du projet du Pôle Gare ont inauguré la passerelle qui desservira les principaux équipements d'un projet étalé sur 20 ans. Venues de Chartres et de toute l'Agglomération, 10 000 personnes empruntent chaque jour le train. Une gare, un quartier autour, pour toute une agglomération.



De gauche à droite, tenant le ruban, le jour de l'inauguration de la passerelle du Pôle Gare: Philippe Fournié, conseiller régional, vice-président délégué aux Mobilités, aux transports et aux intermodalités; François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire; Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres; Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir et conseiller municipal en charge du projet Pôle Gare; Gérard Besnard, vice-président de Chartres métropole en charge des Transports, déplacements et mobilités.

Votre Ville: On a l'impression que l'inauguration de la passerelle marque une étape décisive dans l'évolution du projet du Pôle Gare?

Jean-Pierre Gorges: Cette passerelle constitue le trait d'union du projet. J'invite d'ailleurs les Chartrains à la gravir,

même s'ils n'ont pas un train à prendre. De son sommet, vous avez d'abord une vue superbe sur la place Pierre-Sémar et l'avenue Jehan-de-Beauce, avec en arrière-plan un angle de vue différent sur la cathédrale. Et je n'utilise pas l'expression de trait d'union

par hasard. Car la passerelle dessert les quais de la gare, avec des ascenseurs qui permettent de les rejoindre, et je pense particulièrement aux personnes à mobilité réduite. Et puis vous verrez d'un côté le chantier du Complexe culturel et sportif en construction (la

passerelle desservira son parvis), et de l'autre le chantier du parking d'un millier de places qui permettra aux voyageurs de stationner leur véhicule avant de prendre leur train. Et l'inverse au leur retour. Et d'aller au match ou au spectacle. Sur le toit de ce parking sera installée la plate-forme multimodale d'où les voyageurs pourront rejoindre leur bus ou leur car. Enfin, vous ne pouvez pas encore traverser complètement la passerelle, mais elle rejoindra d'abord le quartier de l'Épargne, puis Mainvilliers. Encore un trait d'union entre Chartres et cette commune, et au-delà toute l'agglomération. C'est aussi pour cela que les créateurs de cette passerelle ont obtenu un Prix national d'architecture.

Vous avez coutume de dire que c'est un projet unique en son genre. Pourquoi ?

Parce ce que le projet du Pôle Gare ne traite pas seulement de la gare et du train. Il concerne l'aménagement de plus de 32 hectares en cœur de ville et d'agglomération. Il s'agit autant d'un projet de rénovation urbaine que ferroviaire. Ces deux aspects sont traités en même temps, dans la durée, sur un espace considérable. C'est unique en France dans une ville moyenne, selon les dires de Mme Keller dans son Rapport quand elle présentait « *les gares contemporaines* » et leurs nouvelles conceptions. C'est tellement vrai que Mme Keller est la marraine du Pôle Gare et que le nouveau PDG du groupe SNCF, M. Jean-Pierre Farandou, tient à venir visiter ce projet pour prendre sur place la mesure de son caractère particulier.

D'autres aspects encore rendent ce projet unique ?

C'est la même municipalité qui conduit l'ensemble du projet depuis 2004, quand le Conseil municipal de Chartres lance un marché d'études et de définition. En 2006, le projet est voté par le Conseil municipal. En 2010, nous choisissons l'architecte lauréat pour la maîtrise d'ouvrage du projet, l'Atelier Garcia-Díaz. C'est toujours lui qui est à l'œuvre aujourd'hui. En 2016, nous créons une Zone d'aménagement concerté (ZAC) de 32,7 hectares. Durant cette période qui couvre quatre mandats municipaux, c'est le même élu référent qui a veillé à l'avancée du projet, Daniel Guéret. Avec lui, j'ai conduit plus de dix années de négociations avec la SNCF et les très nombreux autres partenaires du projet: diverses sociétés du groupe SNCF, syndicats, collectivités (Région, Département, Chartres métropole, Ville de Chartres), sans oublier l'État et les entreprises qui réalisent tous ces travaux. 17 chantiers différents! Imaginez le nombre d'interlocuteurs qui se sont succédé entre temps à la tête de toutes ces structures. Ce n'est pas pour rien si j'insiste souvent sur la cohérence et la continuité qui doivent marquer l'action publique. Car le temps d'un projet, de plus en plus long malheureusement, à cause des recours et des changements d'interlocuteurs et de politiques des organisations, n'est pas le même que le temps politique qui peut se limiter à un seul mandat. Et c'est vrai pour chaque collectivité concernée. D'ailleurs, le président Bonneau, qui lui aussi n'en est pas à son premier mandat à la tête de la région

Centre-Val de Loire, a souligné lors de l'inauguration, que le Pôle Gare de Chartres était un parfait exemple, non seulement d'une gare moderne, carrefour de tous les modes de transports, mais plus largement d'un pôle de centralité où l'on trouve des activités économiques avec leurs emplois, et des activités culturelles et sportives. Il pensait particulièrement au Complexe culturel et sportif (CCS) dont la Région subventionne la construction. Et elle ne l'aurait pas fait si le CCS n'avait pas été situé justement là, au cœur du Pôle Gare et de l'Agglomération, au carrefour de tous les moyens de transports disponibles.

Quelles sont les prochaines échéances à venir ?

Tout avance en même temps. Le futur parking devrait ouvrir fin 2022, le CCS fin 2023. Dans la gare même les passages souterrains existants seront prolongés et rénovés pour desservir et Mainvilliers et le parking. Et puis d'autres activités vont progressivement s'installer, quand nous pourrons fermer et démolir le parking EFFIA, que les voyageurs appellent plus familièrement Parcotrain. Un hôtel, une Maison de santé, des logements dont certains organisés selon le nouveau système du co-living vont voir le jour. Au bout du compte l'affaire aura duré à peu près vingt ans, dont plus de dix ans d'études et de travaux préalables, où il aura fallu coordonner conception et financements, en accord avec chacun de nos partenaires. À notre manière, nous aurons été la passerelle, le lien entre tous les acteurs et toutes les étapes du projet de ce quartier nouveau.

Le recensement 2022 commencera le 20 janvier

Annulé en 2021 pour cause de crise sanitaire, le recensement de la population chartreuse aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022. L'occasion de rappeler l'impact de cette opération sur la Ville.



Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune en France et fournit les caractéristiques suivantes: âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes: plus elles sont peuplées, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent par exemple le nombre d'élus au

conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc.

Au niveau local, ces statistiques déterminent les équipements collectifs nécessaires et les moyens de transport à développer. Le recensement cible les besoins en logements, permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment fonctionne le recensement à Chartres?

La Ville recrute dix agents recenseurs formés par l'Insee, qui constitue le répertoire d'adresses à recenser par tirage au sort. À Chartres, on recense 10 % de la population chaque année.

Deux imprimés sont à remplir lors du recensement: la feuille d'habitation et un bulletin individuel par habitant. Il existe quatre façons de se faire recenser:



- Sur internet (avec le code et mot de passe qui vous sera remis par l'agent recenseur);
- Par le biais d'un agent recenseur, qui remplit le questionnaire par internet sur place au moyen d'une tablette numérique;
- Par le biais d'un agent recenseur, qui se tient à votre disposition pour remplir le questionnaire papier en votre présence.
- En complétant les questionnaires papiers avant de les déposer en mairie ou de les remettre en main propre à l'agent recenseur.

Répondre par internet est la manière la plus simple de

se faire recenser. Les agents remettent la notice sur laquelle figurent les identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Il suffit ensuite de répondre au questionnaire en ligne.

La Ville envoie les questionnaires papier à l'Insee (les réponses internet lui parviennent directement), qui procède au traitement des données, vérifie et valide les résultats avant de communiquer les chiffres à la mairie et au public.

Pour rappel, le recensement est obligatoire et confidentiel (aucun nom ni adresse ne sont conservés).

Trois questions à Ghislaine Gérard, agent recenseur pour la Ville depuis dix ans

Pourquoi avez-vous décidé de devenir agent recenseur ?

Ghislaine Gérard: J'aime le contact avec la population. En devenant agent recenseur, j'ai découvert le plaisir d'échanger avec les Chartrains.

En quoi consiste la formation d'un agent recenseur ?

Nous avons deux demi-journées de formation avec une personne de l'Insee et les référents des Formalités administratives de la Ville, lesquels nous expliquent le processus de recensement. Une autre demi-journée est organisée après la tournée de repérage pour que chacun exprime ses difficultés et pose les questions utiles avant la phase de recensement.

Comment s'effectue votre mission ?

Chaque agent se voit attribuer un secteur à couvrir, ce qui représente entre 150 et 200 habitations. Je me présente une première fois au domicile des habitants pour les informer du prochain recensement. Cette première tournée de repérage permet de noter les anomalies, comme les habitations démolies. J'informe alors les Formalités administratives, qui avertissent ensuite l'Insee. La seconde tournée est celle du recensement proprement dit. En cas d'absence, je laisse un avis de passage et je reviens plus tard sur rendez-vous, si besoin.

Lors de leurs visites, les agents appliqueront le port du masque et le respect des gestes barrières.

Élection présidentielle

Inscrivez-vous sur les listes électorales

À quelques mois de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022, *Votre Ville* vous rappelle que l'inscription sur les listes électorales doit être effectuée avant la date limite du 4 mars, condition obligatoire pour voter. Rappel de la marche à suivre.



avec les pièces demandées
- par un tiers dûment mandaté
avec les pièces justificatives
- par courrier, en joignant le
formulaire et les justificatifs

Que faire en cas de déménagement

En cas de changement d'adresse, vous devez soit vous inscrire auprès de la mairie de votre nouveau domicile, soit déclarer votre nouvelle adresse à la mairie si vous n'avez pas changé de commune.

Pour information, si vous déménagez après le 4 mars - date limite d'inscription sur les listes électorales - vous avez la possibilité d'effectuer la démarche jusqu'au dixième jour précédant le premier tour du scrutin.

Dates clés

30 janvier: date du début des recueils de parrainages par les candidats

4 mars: date limite d'inscription sur les listes électorales

4 mars: fin de la période de recueil des 500 signatures

28 mars: début de la campagne officielle

10 avril: date du 1^{er} tour

24 avril: date du 2nd tour

L'inscription sur les listes électorales s'effectue soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie de votre résidence secondaire si vous y résidez de manière effective et continue depuis 6 mois, ou soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins deux ans.

Pour s'inscrire, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet formulaires.service-public.fr et joindre les pièces justificatives requises (photocopie d'une pièce d'identité, justificatif de domicile). Vous pouvez ensuite déposer votre demande d'inscription sur les listes électorales:

- par internet, sur service-public.fr
- en vous rendant en mairie

Une rénovation énergétique pour les copropriétés

À partir de novembre, Chartres métropole et la Ville de Chartres proposent aux copropriétaires des sessions d'information et de formation pour les encourager à réaliser des travaux de rénovation énergétique.



Chartres métropole et la Ville de Chartres mettent en place un programme expérimental baptisé ETEHC (Engager la transition énergétique dans l'habitat collectif privé), financé par l'Agence nationale de l'habitat, qui accompagne gratuitement tous les professionnels et les bénévoles intervenant dans la gestion des copropriétés : syndics, conseils syndicaux, copropriétaires et professionnels de la gestion immobilière.

il propose des sessions d'information et de formation pour aider les copropriétés à s'engager dans une démarche d'amélioration énergétique et prévenir la dégradation des immeubles. L'occasion d'en savoir plus sur les réglementations et les financements existants, de procéder à une analyse des thermographies effectuées ou encore de visiter des chantiers.

Les sessions d'information durent 3 heures, celles de formation 7 heures (deux séances de 3 heures et une séance d'échanges d'1 heure). L'accompagnement de Chartres Renov'Habitat permet ensuite d'enclencher, le cas échéant, des travaux de rénovation énergétique.

Sessions d'information

Mardi 16 novembre,
de 18 h à 21 h, au forum de la Madeleine (salle 5)

Lundi 22 novembre
de 18 h à 21 h, aux abbayes Saint-Brice (B1)

Lundi 6 décembre
de 17 h à 20 h, à la Résidence les Marronniers, domaine de la Croix-Jumelin

Jeudi 3 février 2022
de 18h15 à 21h15, à la maison pour tous de Saint-Chéron

(salle Pacifique)

Sessions de formation

Lundi 13 et mercredi 15 décembre
de 18 h à 21 h, au forum de la Madeleine (salle 5)

Jeudi 16 décembre
de 12h30 à 13h30, au forum de la Madeleine (salle 5)

Lundi 10 et mercredi 12 janvier
de 17 h à 20 h, aux abbayes Saint-Brice (B1)

Jeudi 13 janvier
de 12h30 à 13h30, aux abbayes Saint-Brice(B1)

Lundi 24 et mardi 25 janvier
de 17 h à 20 h, à la Résidence les marronniers, domaine de la Croix-Jumelin

Mercredi 26 janvier
de 12h30 à 13h30,
à la Résidence les marronniers, domaine de la Croix-Jumelin

Lundi 7 et mardi 8 février
de 17 h à 20 h, à l'hôtel Montescot

Mercredi 9 février de 12h30 à 13h30 à l'Hôtel Montescot

► Renseignements
hasan.geles@agglo-ville.
chartres.fr

Un mois pour arrêter de fumer

Si renoncer à la cigarette est un vrai défi, il est un peu plus simple à relever en novembre, grâce à l'opération Moi(s) sans tabac et à l'accompagnement proposé par les infirmières du Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres.



D'après les chiffres de l'Agence nationale de santé publique, Santé publique France, 57 % des fumeurs souhaitent arrêter. Alors, profitez du mois de novembre pour vous inscrire au Moi(s) sans tabac, auquel s'associe le Centre polyvalent de santé, et bénéficier d'une consultation avec un professionnel de santé, d'un accompagnement et d'un kit d'aide à l'arrêt.

Être accompagné

Les infirmières du Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres assurent des permanences de sensibilisation et des rencontres individuelles pour

vous apporter des réponses adaptées. Selon elles, « lorsqu'on arrête de fumer, de nombreux changements positifs se font sentir: 20 minutes après la dernière cigarette, la pression sanguine et les battements cardiaques redeviennent déjà normaux! Mais le sevrage tabagique lié au manque de nicotine amène des difficultés individuelles, sur le plan physique, émotionnel ou comportemental. Pour autant, ce n'est pas insurmontable, un accompagnement personnalisé par des professionnels de santé est un des facteurs clés de la réussite. »

Les permanences au Centre de santé polyvalent

Tous les mardis et vendredis de novembre, des infirmières du Centre de santé polyvalent sont disponibles pour vous rencontrer afin de vous proposer un suivi personnalisé. Gratuit et sans rendez-vous de 14 h à 16 h,

« L'accompagnement déployé par les infirmières du Centre de santé polyvalent s'inscrit pleinement dans la politique de Santé de la Ville, qui veut multiplier ses efforts en matière de prévention », déclare Sophie Goret, adjointe en charge de la Santé.

Les permanences à travers la ville

En novembre, retrouvez les infirmières du Centre de santé polyvalent lors de permanences à l'épicerie solidaire Le marché d'Isidore, le jeudi 18 de 13h30 à 16 h et le mardi 23 de 8 h45 à 11h15, ainsi qu'à la Maison maternelle infantile le jeudi 25 novembre de 16 h à 19 h.

► Informations

Centre de santé polyvalent
du CCAS
32, rue de Brétigny
0236 6731 40
du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h



Sophie Goret, adjointe en charge de la politique de Santé

Un chèque pour alléger vos factures d'énergie

Grâce aux chèques énergie, l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour les aider à payer leurs factures d'énergie. *Votre Ville* fait le point.



Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources, sur la base des informations transmises par les services fiscaux, et sous réserve que vous ayez effectué votre déclaration de revenus dans les délais fixés par l'administration fiscale. Vous devez également habiter un logement soumis à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le site chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite

Comment obtenir et utiliser le chèque énergie ?

Le chèque énergie vous est

adressé automatiquement et envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. Vous pouvez l'utiliser pour payer directement en ligne vos dépenses d'électricité ou de gaz naturel auprès de certains fournisseurs d'électricité ou de gaz naturel ou régler vos achats de combustibles (fioul, bois, etc.). Inutile d'attendre votre prochaine facture : vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès à présent, il sera directement crédité sur votre compte client.

Une fois reçu, le chèque peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Les attestations qui accompagnent le chèque énergie

accordent également aux bénéficiaires des droits auprès des fournisseurs d'énergie en cas de déménagement ou d'incident de paiement.

Quand est-il versé ?

Si vous êtes éligible, vous recevez automatiquement votre chèque énergie au mois d'avril à votre domicile. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

Le chèque énergie peut aussi être utilisé dès à présent par les bénéficiaires dans tous les Ehpa, Ehpad, les résidences autonomie, les ESLD (Établissements de soins longue durée) ou USLD (Unités de soins longue durée).

Le Gouvernement a annoncé en septembre dernier le versement d'un chèque énergie exceptionnel de 100 € pour tous les bénéficiaires de la campagne chèque énergie 2021. Ce nouveau chèque énergie leur sera envoyé automatiquement en décembre.

► Information chequeenergie.gouv.fr

Le pain quotidien des Clos

Installée au mail des Clos, la boulangerie-pâtisserie Les Petits Clos fait le bonheur des habitants du quartier depuis cinq ans.



les goûts et surprendre les gens. Ce qui me motive, c'est faire plaisir gustativement et esthétiquement ».

Classiques faits maison

La boulangerie propose des classiques. Côté pain, on retrouve la baguette, la tradition, la rustique, les pains spéciaux (épeautre, complet, etc.) et même le pain à l'italienne. Rayon pâtisserie, les clients retrouvent les incontournables, de la religieuse au Paris-Brest, et des entremets faits maison. Une offre complétée par un coin café, des sandwiches, des pizzas et des quiches. Adem approvisionne aussi en pain des écoles privées et des restaurants. Pour les fêtes de fin d'année, il confectionne bûches, nougats, macarons, guimauves, pâtes de fruits, chocolats et autres caramels tendres. « *Nous pouvons tout préparer sur demande, du pain sans sel ou sans gluten au gâteau de mariage* », conclut le boulanger.

► Boulangerie Les Petits-Clos,
8, mail des Petits-Clos,
02 36 15 23 88

Ouverte du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et de 16 h à
18 h 30, et le dimanche matin
de 8 h à 12 h 30.

Au bout du mail des Petit-Clos, face à la prochaine superette Proxi et à l'armoire à bouquins, une délicieuse odeur de pain chaud s'échappe de la boulangerie Les Petits Clos, où Adem Yahmed officie depuis 2017.

Après avoir suivi la formation des Compagnons du devoir à

Tours puis le CFA de Chartres, Adem a ouvert la boulangerie avec son père. « *J'y ai terminé mon apprentissage et j'en suis devenu le co-gérant en 2019* ». La boulangerie compte deux boulangers-pâtisseries, un gérant et deux vendeuses. « *Lors de mon premier stage en boulangerie, la pâtisserie m'a véritablement émerveillé. J'aime la création, mélanger*

Les armoires à bouquins se multiplient



Jean-Louis Benarab, président du Conseil citoyen des Clos, aux côtés de Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie, et Élisabeth Fromont, première adjointe, lors de l'inauguration de l'armoire à bouquins installée devant l'école Henri IV.

Le 24 septembre dernier, une armoire à bouquins fabriquée par la régie de quartier Les 3R a été inaugurée devant l'école Henri IV, avenue François-Mitterrand, en présence d'Élisabeth Fromont, première adjointe, Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie, et Jean-Louis Benarab, président du Conseil citoyen des Clos. Les 3R

en ont parallèlement installé une autre sur le mail des Petits-Clos, face à la boulangerie. De leur côté, les services de la Ville ont achevé la fabrication de leur quatrième armoire à bouquins avec l'aide de jeunes apprentis, qui ont utilisé des fenêtres de récupération. Cette dernière se dresse désormais devant l'école de Rechèvres et la maison pour tous de la Cité. Bonnes lectures!

Promenade au cimetière Saint-Chéron

Si le cimetière Saint-Chéron reste avant tout un lieu de recueillement et de mémoire, on peut aussi venir s'y balader pour profiter de la beauté des lieux et des superbes vues sur la cathédrale ou partir à la recherche des curiosités qu'il recèle.



La tombe de Picassiette



Le caveau de la famille Brandon

Le cimetière Saint-Chéron compte 10 000 tombes réparties sur 13 hectares. La plus ancienne est celle où repose Pierre Petit d'Ossonville, marchand tôleier chartrain décédé

le 17 février 1819 à l'âge vénérable de 96 ans. Un certain nombre d'autres méritent qu'on s'y attarde. À voir notamment :

- l'étonnante sépulture de Raymond Isidore, alias Picas-

siette, et de son épouse, rénovée il y a quelques années par l'association Les 3 R, qui missionna quatre artistes pour orner la tombe de mosaïques calquées sur les œuvres de ce chantre de l'art

brut qu'était Picassiette;

- la tombe monumentale de la famille Brandon, dont le plus illustre représentant fut Raoul Brandon, homme politique et architecte, à qui l'on doit l'hôtel des Postes (aujourd'hui la médiathèque L'Apostrophe) et la très belle statue de la Dame voilée érigée sur la sépulture;

- le tombeau de l'éminente famille Chasles. Citons notamment le mathématicien Michel Chasles, principalement connu pour la célèbre relation qui porte son nom, et Adelphe Chasles, maire de Chartres de 1830 à 1848 et député d'Eure-et-Loir de 1831 à 1848, qui a laissé son nom à un boulevard du cœur de ville;

- le caveau de l'illustre famille Lorin, orné du buste de Nicolas Lorin, qui établit ses ateliers de maîtres-verriers à Chartres en 1863. Ateliers qui furent gérés par son épouse puis par ses descendants jusqu'en 1972;

- la tombe de Georges Fessard (1844-1918), notaire puis sénateur (de 1905 à 1912) et maire de Chartres (de 1893 à 1912), qui fut l'un des fondateurs du journal *La Dépêche d'Eure-et-Loir* en 1888;

- la tombe de l'ingénieur en mécanique Émile Levasor (1843-1897), qui, associé à René Panhard, créa la célèbre marque automobile Panhard & Levasor;

- le cénotaphe (mot désignant un tombeau vide élevé à la mémoire d'un mort, généralement illustre ou représentatif, qui a été enterré ailleurs ou n'a pas reçu de sépulture), de René Doury, ancien secrétaire général de la mairie de Chartres mort en déportation;

- les 335 tombes du carré militaire du cimetière Saint-Chéron rendent hommage aux soldats morts pour la France,



Le carré militaire



Le tombeau de la famille Chasles

dont une poignée de pilotes décédés au cours de leur formation à l'école de pilotage de Chartres de 1915 à 1918. Sans oublier les 156 tombes du carré militaire allemand.

Comme c'est toujours le cas dans les villes épiscopales, on trouve à Saint-Chéron pléthore de tombes de membres du clergé (chanoine, archidiacre...), éparpillées sur le site,

qui abrite également des carrés musulman et israélite.

► Informations

Cimetière Saint-Chéron
Accès par la rue Saint-Chéron

02 36 67 30 66

Le lundi, le mardi, le jeudi,
le vendredi et le samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 20 h

Le renouvellement des concessions au cimetière

À l'occasion du mois de novembre, traditionnellement dédié aux défunts, *Votre Ville* fait le point sur l'acquisition et le renouvellement des concessions funéraires au cimetière Saint-Chéron.



Qui peut acquérir une concession au cimetière communal ?

La possibilité d'acquérir une concession au cimetière d'une commune est due :

- aux personnes décédées dans la commune, quel que soit leur domicile,
- aux personnes domiciliées dans la commune, même si elles sont décédées ailleurs,
- à toute personne qui bénéficie d'une concession familiale,
- à ceux qui sont inscrits sur la liste électorale de la commune et qui habitent à l'étranger.

Si vous n'êtes pas dans l'une de ces situations, vous pouvez faire une demande exceptionnelle. Mais le maire est en droit de la refuser.

Quand et comment acquérir une concession ?

L'achat peut se faire à l'occasion du décès ou par anticipation auprès du conservateur du cimetière ou par le biais d'un opérateur funéraire.

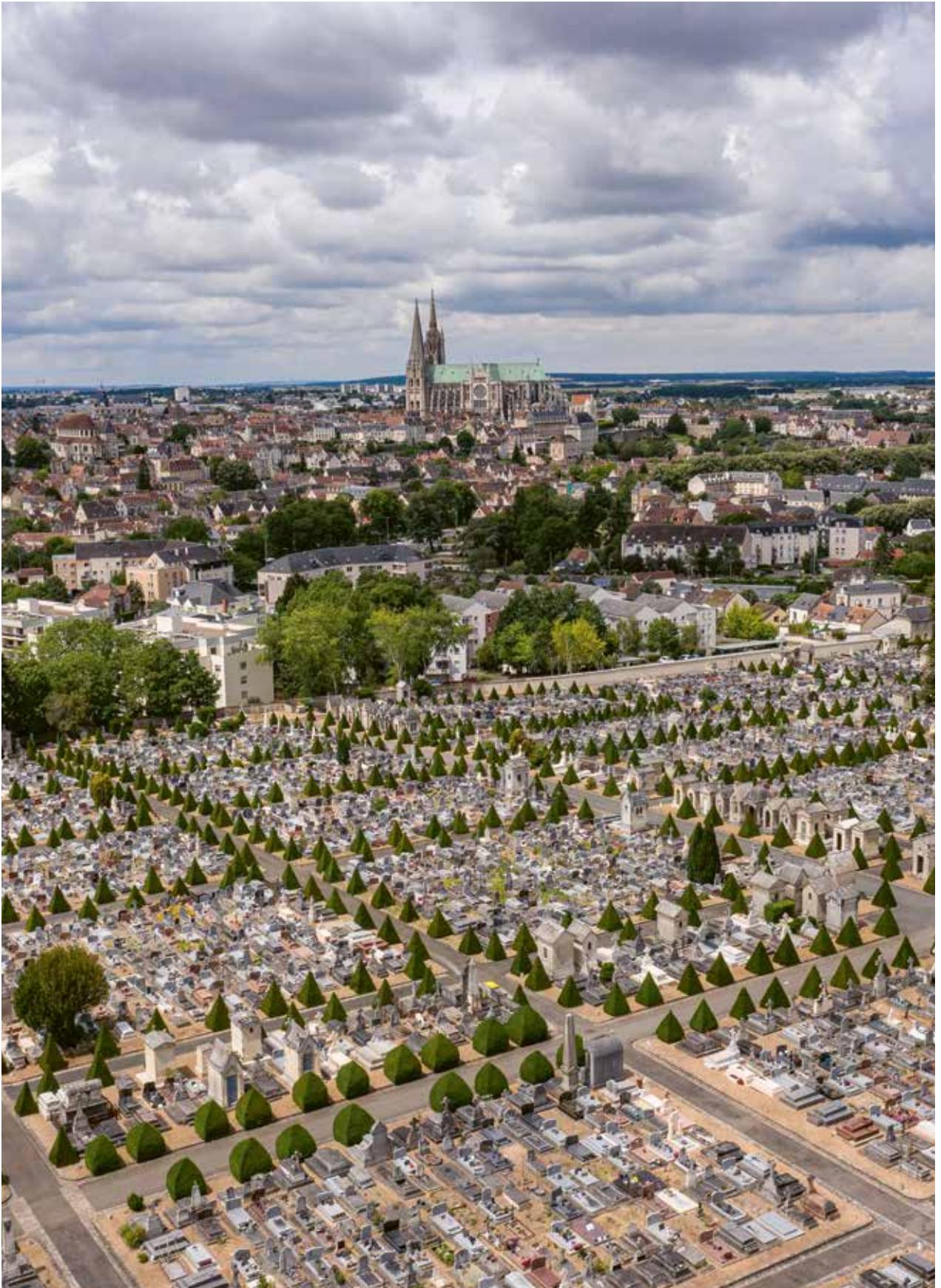
► Informations

Contactez le conservateur du cimetière Saint-Chéron
02 36 67 30 65
de 8 h à 18 h

Octroyée par le maire pour des durées variables, la concession funéraire fait l'objet d'un contrat : le concessionnaire loue une parcelle du terrain communal pour y installer une sépulture individuelle, collective ou familiale. Une fois ce laps de temps écoulé, deux cas de figure se présentent : le renouvellement du contrat ou l'abandon de la sépulture. La famille qui veut prolonger son engagement doit faire la démarche auprès de la municipalité.

« Nous avons en moyenne

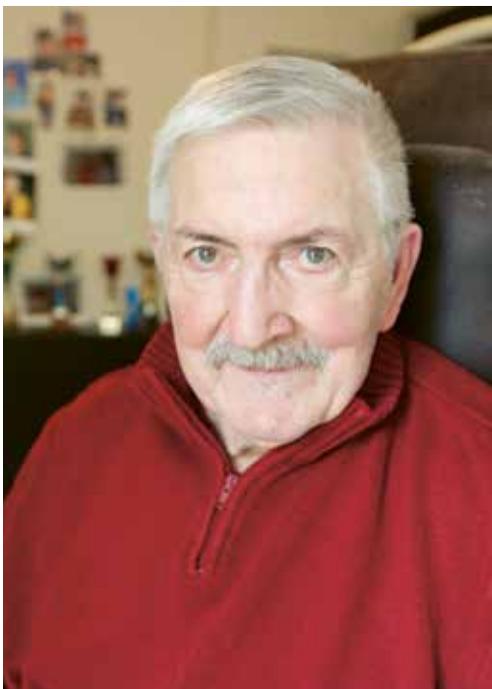
chaque mois 59 concessions à renouveler. Elles font l'objet d'un envoi de courrier à leur(s) propriétaire(s), explique Fabrice Crézé, le conservateur du cimetière Saint-Chéron. Dans deux tiers des cas, nous recevons des réponses positives dans les deux ans, délai légal pour renouveler la concession. Les sépultures non renouvelées redeviennent propriété de la mairie. Nous avons repris environ 240 sépultures en 2021 et nous prévoyons d'en reprendre entre 400 et 500 en 2022. »



Christian Collas

Drôle de portrait

La photo de Christian Collas prise par Géraldine Aresteanu et choisie pour illustrer les affiches de la Semaine bleue a parfaitement capturé le grain de malice du retraité. Rencontre.

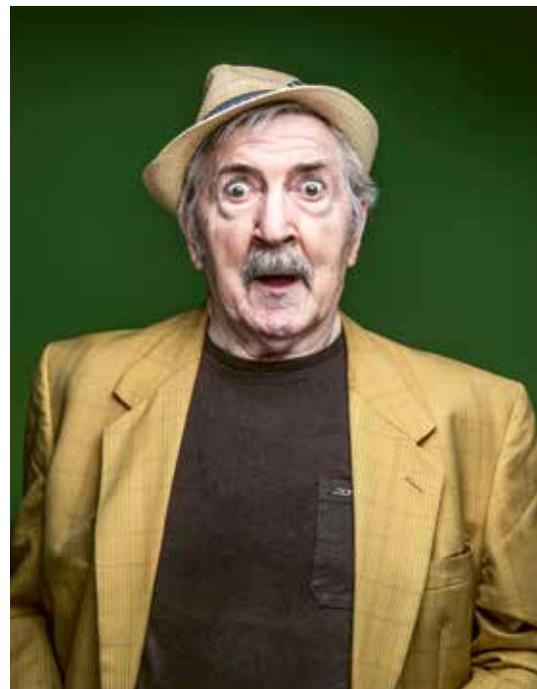


t-il, installé sur son fauteuil, entre ses DVD de concerts et les photos de ses petits-enfants. Né à Colombes, Christian a grandi aux Essarts-le-Roi et au Perray. À 20 ans, il est parti à Grenoble où il a fait un temps la plongée avant de devenir vendeur en porte-à-porte à Marseille puis à Paris.

« *Quand Sylvia [Bryuant, de la compagnie Cavalcade] m'a demandé si j'avais déjà fait du théâtre, j'ai répondu que je faisais tous les jours de l'improvisation: on ne sait jamais sur qui on va tomber ni ce qu'on va dire ou faire dans ce métier* », confie-t-il au milieu d'autres anecdotes, évoquant notamment sa rencontre au cours de ses démarchages avec Bernard Blier et Guy Marchand, son entrée par inadvertance dans l'ambassade de Chine et son regret de n'avoir pas demandé une bise à Brigitte Bardot.

Une deuxième famille

Celui qui fut aussi serveur, gérant de restaurant universitaire et vendeur chez Conforama, est passionné de tarot depuis 1970. Il a d'ailleurs remporté de nombreuses



compétitions, notamment au sein de l'ASPTT Chartres, dont le président Alain Boureaud est un ami. Son arrivée à la résidence Silvia-Monfort il y a trois ans l'a soulagé, lui qui a traversé bien des difficultés. « *C'est comme une deuxième famille, on n'est jamais seul. Le personnel est attentif et on est proches de toutes les commodités* ». Christian s'y sent tellement que quand on lui demande son âge, il répond: « *44 ans et 12 jours, c'est ce qui me reste à vivre, au minimum!* »

Vous avez peut-être vu la photo de ce retraité malicieux en octobre sur l'affiche de la pièce de la compagnie Cavalcade *Bienvenue au Bel Automne* ou le programme du Conseil départemental pour la Semaine bleue. Il s'appelle Christian Collas et vit à la résidence autonomie Silvia-Monfort.

« *Je suis arrivé en 2005 à Chartres, où je me suis perdu pendant une heure en allant acheter un gâteau* », raconte-

La chorale des seniors donne de la voix au conservatoire

Après une interruption due au covid, la chorale de seniors du CCAS fait son retour dans les murs du conservatoire.



Interrompue pendant une année et demi pour cause de crise sanitaire, la chorale des seniors du CCAS a repris ses activités avec 17 inscrits, ravis de retrouver leur rendez-vous hebdomadaire. En formation de chanteuse lyrique, la nouvelle cheffe de chœur, Coralie Lelièvre, apprécie tous les styles musicaux et encourage ses chanteurs à échanger leurs idées sur le thème « la musique des années 80 ». C'est ainsi qu'après l'échauffement, fait de vocalises et d'exercices de souffle, on entonne le tube Voyage de Desireless.

« C'est vital de chanter, la chorale nous fait voir du monde », confient Christiane et Monique. Maryse et Annick, elles, sont nouvelles: « Nous faisons partie d'une autre chorale, on a eu envie de voir du pays, dit la seconde. J'ai reçu un courrier d'information du CCAS que j'ai partagé avec Maryse ». Toutes

ont hâte de reprendre les représentations, notamment dans les résidences autonomie et les bibliothèques.

Rejoignez le groupe

La chorale accueille volontiers de nouveaux chanteurs, qu'ils connaissent le solfège ou pas. Coralie souhaite privilégier « la musique conviviale, avec des morceaux qui parlent à tout le monde, et varier les plaisirs avec des chansons des années 50, du disco ou encore de la musique classique ».

Les répétitions ont lieu le vendredi de 13h30 à 15h30 au conservatoire de musique et de danse. La cotisation annuelle de 105 € (136 € hors Chartres) peut être réglée au trimestre.

► Informations
CCAS, service Loisirs seniors
02 37 23 42 33

Les ateliers du Bij

MON STAGE DE 3^E

Le Bij et ses partenaires vous aident à découvrir les métiers et à préparer vos outils de prospection:

• #Métiers

**Mercredi 3 novembre
de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers tout en vous amusant le temps d'un après-midi. Atelier gratuit sur inscription

• CV et lettre de motivation

**Judi 4 novembre
de 14 h à 16 h**

Le Bij vous aide à préparer vos outils de prospection, CV, lettre de motivation, recherche d'entreprise. Atelier gratuit sur inscription.

LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**Mercredi 17 novembre
de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Sur inscription.

PARTIR À L'ÉTRANGER

**Mercredi 24 novembre
de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les différents dispositifs de mobilité européenne.

CRÉEZ VOTRE DÉO

**Samedi 27 novembre
de 14 h à 16 h**

Apprenez à créer un déodorant à base d'ingrédients naturels. Atelier sur inscription.

► Bureau information
jeunesse
Place de la cathédrale
Du lundi au vendredi de 9 h 30
à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15
02 37 23 42 32
bij28@agglo-ville.chartres.fr
@Bij de Chartres

Accueils périscolaires activités et transitions en douceur

Les Pupilles de l'enseignement public (PEP 28) gèrent les accueils périscolaires de Chartres le matin et le soir, en plus des accueils de loisirs des vacances et des mercredis.



En ce matin d'octobre à l'accueil périscolaire de l'école Emile-Zola, une quinzaine d'enfants s'amuse, regroupés autour de tables ou de la petite cuisinière en plastique. Marjorie et Joan, animateurs, les laissent choisir leurs activités: « Parfois, ils sont encore un peu endormis ou finissent leur petit-déjeuner. Alors on privilégie un accueil tranquille », dit Marjorie.

Les jours d'école, la Ville accueille les écoliers dans 12 lieux le matin et 13 le soir. Chaque école publique est rattachée à un lieu d'accueil périscolaire, généralement dans l'école maternelle. Les enfants sont accueillis par des animateurs diplômés et une équipe ajustée selon le nombre d'enfants présents: 1 adulte pour 10 maternels et 1 adulte pour 14 élémentaires.

Une transition en douceur

L'accueil du matin débute dès 7h30 et se prolonge selon les besoins de chacun jusqu'à 8h20. Suivant le protocole sanitaire, les enfants sont accueillis à l'entrée de la salle du périscolaire. Cette mise en route en douceur du matin se fait avec activité manuelle, un temps de lecture ou des petits jeux. Samuel, 8 ans, et Milan, 10 ans, en profitent pour « jouer



avec les copains à des jeux qu'on ne connaît pas ». Par contre, à 8h20, il est temps de se préparer pour rejoindre sa classe et son enseignant. L'animateur y emmène chaque enfant et transmet les informations données par les parents à l'enseignant.

Activités et études

L'accueil du soir commence avec l'arrivée de l'équipe d'animation auprès des enfants inscrits. Après un passage aux sanitaires et un lavage des mains, les enfants prennent le goûter fourni par leurs parents tout en discutant de

leur journée. Vient ensuite un temps d'activités manuelles en lien avec Halloween, Noël, Pâques... de jeux collectifs, d'activités libres, de lecture selon les envies des enfants et les propositions des animateurs. Sarah, 9 ans, inscrite à l'accueil du matin et du soir à l'école Emile-Zola, apprécie ce moment : « *On goûte, on joue, on fait du sport, et à la fin [de 18 h à 18 h 30], on va jouer avec les petits* ».

Les parents sont libres de venir chercher leur enfant à l'heure qu'ils veulent entre 16h30 et 18 h, voire 18h30 avec le forfait qui offre depuis 2019 un allon-



gement de l'accueil des maternels et élémentaires (après l'étude, organisée par les services de l'enseignement de 16h30 à 18 h). Dans ce cadre, les PEP 28 et la Ville de Chartres ont ouvert un lieu d'accueil supplémentaire à l'école de la Brèche pour y recevoir les enfants de cette école sans les déplacer, ce qui est le cas le matin pour les enfants accueillis à Coursaget.

Inscription à la carte

L'inscription se fait grâce au dossier unique de la Ville de Chartres, en privilégiant les maternels et en réservant les places restantes aux élémentaires.

Deux modes d'inscription :

- au forfait, avec tarif unique mensuel (19,11 € le matin, 38,20 € le soir et 10,20 € le 18 h-18h30),
- en occasionnel, avec tarif unique à la séance (2,74 € la matinée et 5,50 € la soirée de 16 h30 à 18 h, réglable avec des cartes prépayées de 10 séances).

Un nouveau directeur au Grand Jardin

Laurent Plançon, le nouveau directeur de l'école primaire d'application Le Grand Jardin, a déjà passé quelques années dans l'établissement en tant que professeur des écoles.



Cette année, mes élèves sont les professeurs stagiaires de l'INSPÉ, mais j'ai une vision plus objective de ce qui se passe à l'école pour créer des liens et donner du sens. »

Construire des liens

L'école Le Grand Jardin entretient un lien privilégié avec le nouveau collège Jean-Moulin, dont elle utilise le gymnase lors de créneaux dédiés. Elle s'inscrit dans la labellisation Écologie développement durable et accueille une assistante d'anglais dans le cadre du dispositif d'Enseignement matière intégrée en langue étrangère.

Les 200 élèves de l'école primaire se répartissent en deux classes de maternelle de niveaux mélangés, une classe de grande section de maternelle et CP et cinq classes élémentaires. L'école compte neuf enseignants, une aide administrative, deux aides éducatives scolaires au handicap et deux Atsems. Des agents de restauration scolaire et deux autres Atsems assurent les trois services de restauration.

Laurent Plançon, pour sa part, se dit privilégié de travailler au milieu d'un parc aux arbres centenaires dans le centre-ville de Chartres, sa ville natale.

Après avoir enseigné pendant plusieurs années à l'école primaire Le Grand Jardin, Laurent Plançon en est aujourd'hui le nouveau directeur. Il occupe en parallèle les fonctions de maître-formateur à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ). S'il peut porter cette double casquette au Grand Jardin, c'est qu'elle est l'une des trois écoles d'application de la ville.

L'enseignement en fil rouge

Laurent Plançon a enseigné dans le premier degré pendant vingt ans, dont quatorze comme maître-formateur, avant de devenir directeur d'école en périphérie chartraine puis en Réseau d'éducation prioritaire dans l'agglomération drouaise. « J'aime accompagner les enfants dans la construction de leur savoir, dit-il. Je m'intéresse aux élèves à besoins particuliers, à l'apprentissage...

La halte-garderie, un accueil à la carte

La Ville de Chartres propose un accueil occasionnel des jeunes enfants grâce à la halte-garderie La Ronde enfantine, ouverte depuis 2010.



Dominique Dutartre, adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite enfance

Complément au mode de garde habituel, transition douce vers l'entrée à l'école ou accueil ponctuel, la halte-garderie La Ronde enfantine accueille les tout-petits, de 10 semaines à l'entrée en maternelle, de quelques heures à plusieurs journées. La réservation se fait 48 heures à l'avance et jusqu'au matin même selon les places disponibles

S'adapter aux besoins de l'enfant et écouter les familles

L'équipe accueille jusqu'à 20 enfants dans le cadre du

projet pédagogique : « Les enfants profitent d'un coin bébé, d'une structure de motricité, de zones de jeux d'imitation, de construction et manipulation et de livres », détaille Laura Thomas, la nouvelle directrice. La halte-garderie compte deux dortoirs, une salle de restauration, une pièce de vie, un couloir de motricité et un sas d'entrée. Les 20 places sont réservées en priorité aux enfants chartains, inscrits au moins 48 heures à l'avance (sauf pour l'accueil d'urgence). Les parents de communes voisines s'inscrivent le matin pour le jour même.

Une ouverture sur le monde

Grâce à des partenaires comme la médiathèque L'Apostrophe ou la résidence autonomie Silvia-Montfort, l'établissement ouvre les jeunes enfants au monde par des échanges interculturels ou intergénérationnels, autour du livre notamment, avec des contes choisis par des bibliothécaires et racontés par les seniors aux tout-petits.

« Ce type de structure permet aux enfants de se sociabiliser et, pour ceux qui n'ont ni frère ni sœur, de faire des découvertes. C'est idéal comme environnement et comme encadrement. Le partenariat intergénérationnel avec la résidence autonomie Silvia-Montfort, malheureusement interrompu par le covid, apporte des bienfaits aux deux parties », explique Dominique Dutartre, adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite enfance.

► Informations et inscriptions
La Ronde enfantine
18, rue du Docteur-Maunoury
02 36 67 30 10
Ouverte le mardi et jeudi de
8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
Dossier d'inscription à remplir

Le vivre ensemble s'invite dans le Pôle Gare

Le Pôle Gare va s'enrichir prochainement d'un nouveau projet immobilier, qui mariera logements en accession et résidence de « coliving ».



Franck Masselus, adjoint en charge des Finances et de la Prospective

La revalorisation du secteur de la gare se poursuit avec le réaménagement de la zone située entre le parvis de la gare et le bas de la rue du Faubourg Saint-Jean. À la démolition des bâtiments subsistants, succédera une période de fouilles archéologiques. Ces fouilles achevées, au plus tard fin septembre 2022, la construction de l'îlot Félibien pourra démarrer. Un projet immobilier qui comprendra :

- 1900 m² de logements en accession, soit 27 logements répartis en 3 T2, 22 T3 et 2 T4

- plus 27 places de stationnement ;
- 3 000 m² de surface de plancher pour la Résidence Harvey's Coliving, soit 89 logements.

Avec, en bonus, un jardin aménagé, un local à vélo, 15 places de stationnement et 680 m² d'espaces partagés : un « lounge-bibliothèque-gaming » équipé d'un écran géant et une salle de sport au niveau 1, des espaces de détente ou de co-working au niveau 2 et un roof-top partagé agrémenté d'une toiture végétalisée au niveau 5.

► Qu'est-ce que le coliving ?

Nouveau mode de vie en collectivité, le concept en vogue de coliving (vivre ensemble en français) désigne un espace d'habitation meublé, qui comprend espaces partagés (salon, salle de sport, bibliothèque, espace de co-working, terrasse...) et privés. Les logements de la résidence comprendront tous au minimum un espace nuit, un espace jour avec kitchenette et une salle de bain.



Réhabilitation de l'habitat ancien

Dans le cadre de la réhabilitation de l'habitat ancien en centre-ville, la Ville va lancer onze nouvelles opérations de restauration immobilière (ORI). sept autres entrent dans leur deuxième phase.

Si la Ville est engagée depuis plusieurs années dans différentes actions d'amélioration de l'habitat, beaucoup de logements restent inoccupés en cœur de ville malgré un marché immobilier dynamique. Ces vacances accentuent la dégradation d'un bâti très ancien, en grande partie protégé, et constituent un frein à la dynamisation et au développement du centre-ville. Le programme Action cœur de ville est un véritable outil « accélérateur » de la rénovation, pour résoudre le problème de l'habitat insalubre, indigne ou vacant depuis longtemps dans les centres anciens.

Onze nouvelles opérations de restauration immobilière ont ainsi été adoptées par le Conseil municipal le 18 novembre. L'objectif est de traiter les cas les plus complexes d'habitat dégradé et de remettre en habitation les logements vacants par la création d'une offre résidentielle qui permettra d'accueillir une nouvelle population dans le centre-ville.

Les opérations de restauration immobilières

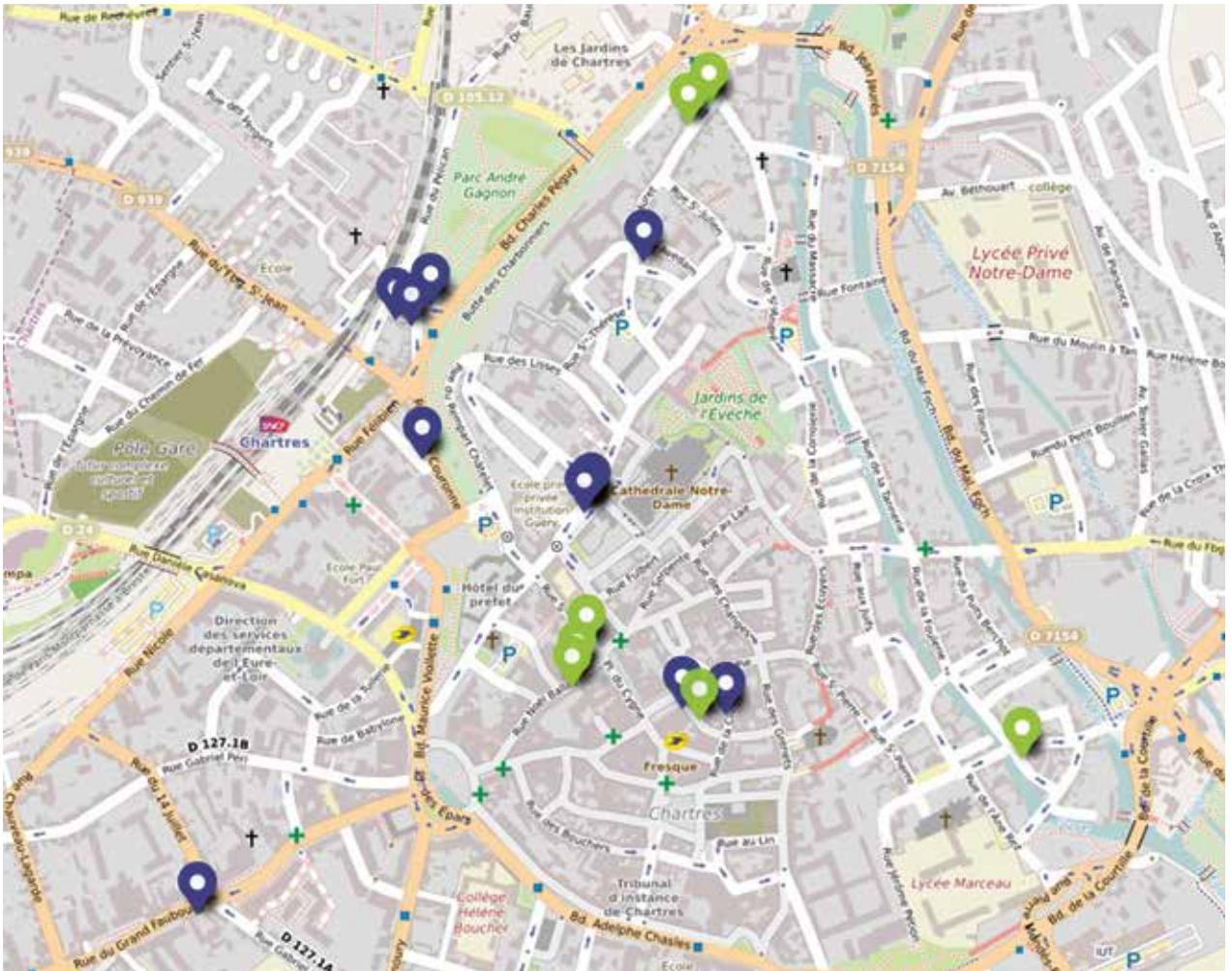
L'ORI permet à la collectivité de déclencher d'importants travaux de réhabilitation d'immeubles ou d'îlots dégradés, dans le cadre de politiques locales d'amélioration de l'habitat ou de lutte contre l'habitat indigne.

Une ORI s'opère en 3 phases

- Phase 1: Lancement d'une concertation préalable d'un mois minimum suite à l'étude préalable d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat-Renouvellement urbain (OPAH-RU).
- Phase 2: Réalisation d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP) puis arrêté préfectoral déclarant les travaux d'utilité publique (DUP travaux).
- Phase 3: Réalisation des enquêtes parcellaires, notification du programme de

travaux, arrêté de cessibilité à l'encontre des propriétaires refusant les travaux et engagement des procédures d'acquisition.

L'ORI étant engagée à l'initiative des collectivités publiques, les travaux de restauration sont déclarés d'utilité publique puis notifiés individuellement aux propriétaires qui doivent les exécuter dans un délai fixé. À défaut, une procédure d'expropriation de leur bien peut être engagée. Les travaux doivent aboutir à la restauration complète des immeubles par les propriétaires qui, lorsqu'ils s'engagent à respecter certaines conditions, peuvent bénéficier d'une défiscalisation et de subventions conséquentes en fonction de leur situation.



Les opérations de restauration immobilière doivent permettre

- de remettre sur le marché résidentiel des logements dégradés vacants depuis une longue durée ou des locaux inutilisés ;
- de lutter contre l'habitat indigne, insalubre ou dangereux ;
- d'articuler les projets de réhabilitation d'habitat avec les actions au titre des autres axes du programme Action Cœur de Ville (notamment les travaux sur les espaces publics) ;
- de préserver l'identité du centre historique chartrois.

Les 11 nouvelles opérations de restauration immobilière

- 29, rue de la Clouterie
- 32-34, rue Muret
- 65, rue du Grand-Faubourg
- 2, place Saint-Jean
- 7, place Saint-Jean
- 5, rue de l'Abreuvoir Saint-Jean
- 1, place Marceau
- 13, rue de la Couronne
- 9, rue du Cheval Blanc
- 11, rue du Cheval Blanc
- 13, rue du Cheval Blanc

► Chartres Renov' Habitat
Guichet unique
32, boulevard Chasles
02 37 23 40 00

7 opérations de restauration immobilière (deuxième phase)

- 11-13, rue Noël-Ballay
- 5 -7, rue Sainte-Même
- 12 et 12 bis, rue Noël-Ballay
- 10, rue de l'Epervier
- 2, rue de la Porte-Morard
- 57, rue Muret
- 63, rue Muret



Un ravalement de façade tous les dix ans

Tout propriétaire d'immeuble doit procéder à un ravalement de façade au moins une fois tous les 10 ans, sous peine d'amende.

« Les façades des bâtiments doivent être constamment tenues en bon état de propreté », stipule l'article L. 126-2 du Code de la construction et de l'habitation, qui traite de l'entretien des immeubles et rend le ravalement obligatoire au moins une fois tous les dix ans.

Si l'obligation de ravalement de façade n'est pas respectée, le maire peut exiger du propriétaire qu'il le réalise dans un délai maximum d'un an. Sans action de ce dernier, il peut faire exécuter le ravalement à sa place, le propriétaire devant ensuite rembourser les

frais engagés, assortis d'une amende.

Dans les immeubles en copropriété, c'est le syndic, en tant que représentant des copropriétaires, qui reçoit l'injonction et se charge d'en informer aussitôt l'ensemble des copropriétaires par courrier recommandé avec accusé de réception.

Refuser d'effectuer un ravalement de façade ordonné par le maire peut coûter cher. L'article L 183-12 du Code de la construction et de l'habitation prévoit en effet à l'encontre des propriétaires récalcitrants une amende de 3750 €.

Comment identifier une façade nécessitant un ravalement obligatoire ?

Certains signes de délabrement doivent être considérés très sérieusement. En cas d'affadissement de la peinture, de décollement de l'enduit ou de soucis d'humidité intérieure, un diagnostic s'impose sans plus attendre. Dans de nombreux cas, des travaux de rénovation s'avèreront indispensables pour des raisons de salubrité du bâtiment et de sécurité de ses occupants.



Un exemple de restauration de façade: la maison de Marceau, rue Marceau

Un permis de louer en 2022

L'instauration, en 2022, d'un permis de louer dans un périmètre déterminé du centre-ville permettra de mettre fin à la location des logements indignes

Le permis de louer, mis en place par la loi Alur en 2016, consiste en une déclaration ou une autorisation préalable que le propriétaire doit déposer en mairie, et qui doit être jugée recevable pour pouvoir mettre en location son logement. Une autorisation de louer est alors délivrée.

Une fois le dispositif adopté, la Ville est systématiquement avertie lorsqu'un propriétaire envisage de louer un logement. Les services d'hygiène peuvent alors effectuer des vérifications et des contrôles dans le logement, afin de s'assurer que ce dernier est conforme aux critères de confort et de salubrité qui permettent de le louer. S'il ne respecte pas ces critères, ils peuvent imposer au propriétaire la réalisation de travaux.

Les plus-values du permis de louer

- Assurer un logement digne aux locataires
- Lutter contre les marchands de sommeil
- Améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire

La mise en place de ce dispositif permettra d'intervenir en amont de la location et de ne pas devoir attendre une éventuelle plainte du locataire.

L'obtention du permis de louer en quatre étapes

❶ Dépôt de la demande d'autorisation préalable de mise en location via un formulaire Cerfa, à retourner en mairie dans les 15 jours suivant la signature du contrat de location.

❷ Remise d'un récépissé. La mairie délivre un accusé de réception si le dossier est complet.

❸ Visite de contrôle par les services d'hygiène et de santé, au cours de laquelle les agents procèdent à une évaluation de l'état du logement. Un rapport est ensuite établi.

❹ Prise de décision. A l'appui du rapport de visite et de l'avis des services de la collectivité, une décision (autorisation ou refus) est notifiée par courrier au propriétaire, au plus tard un mois après la réception du dossier.

Cette démarche doit être faite à chaque nouveau bail, et donc à chaque changement de locataire. Selon les communes, le permis de louer peut être gratuit ou payant (entre 60 et 114 €).



Les arrêtés de péril

arrêtés de mise en sécurité

Si un immeuble ou un logement présente un danger pour la sécurité de ses occupants, du voisinage ou celle des passants, le maire peut engager une procédure de péril au nom de son pouvoir de police. Selon l'urgence, des mesures peuvent être prises.



Jean-François Plaze, conseiller municipal délégué au logement et chef du projet Cœur de ville, devant l'immeuble Takara frappé de péril, rue de la Volaille.

À ce jour, 24 arrêtés de péril sont en cours dans le centre ancien de Chartres.

Lors de la visite du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la collectivité, un rapport écrit doit constater les désordres urgents. Lorsque la situation s'avère grave, le maire peut demander au tribunal administratif la désignation d'un expert pour qu'il examine le logement et/ou le bâtiment et ceux mitoyens. L'expert judiciaire dresse un constat de leur état et propose des mesures pour mettre fin au danger dans un délai de 24 heures à partir de sa désignation. Un

arrêté de mise en sécurité sera alors notifié aux propriétaires concernés.

Les mesures ou travaux pouvant être ordonnés par l'expert en cas de péril:

L'arrêté de mise en sécurité ordonne la mise en place, dans un délai déterminé par l'expert, d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Mise en sécurité de l'espace public aux abords du bâtiment en péril: périmètre délimité par des barrières pour protéger les passants de chutes de matériaux ou d'un effondrement du bâtiment.
- Interdiction d'habiter ou d'uti-

liser les lieux, ou d'y accéder, à titre temporaire ou définitif, aux frais du propriétaire.

- Réparation ou toute autre mesure propre à remédier à la situation (y compris pour préserver la solidité des bâtiments contigus)
- Démolition de tout ou partie de l'immeuble (le maire peut faire procéder à la démolition du logement ou de l'immeuble sur demande du président du Tribunal judiciaire).
- Cessation de la mise à disposition du local ou de l'installation à des fins d'habitation.

ATTENTION! Le péril ne peut pas être levé si l'ensemble des travaux prescrits dans l'arrêté n'ont pas été réalisés. L'arrêté mentionne qu'en cas de non-exécution des travaux dans les délais fixés, le ou les propriétaires devront payer une astreinte, dont le montant peut atteindre 1000 € par jour de retard. Les frais engagés par la commune seront recouverts auprès des propriétaires comme en matière de contribution directe, y compris les frais d'expertise comme le précisent les articles L511-16 et L511-17 ainsi que R511-9 du Code de la construction et de l'habitation.

Un centre-ville de plus en plus dynamique

Preuves irréfutables de l'attractivité du centre-ville, les ouvertures de nouveaux commerces ont déjà fait tomber le taux de vacance commerciale à 5,8 %, un record comparé aux 10 % et plus constatés dans la plupart des villes moyennes françaises.

BIOMONDE

6, rue de la Clouterie

Dans son épicerie bio de 240 m², Lionel Pellegrini propose fruits et légumes frais de saison, produits alimentaires certifiés issus de l'agriculture biologique, surgelés, fromages, produits ménagers, cosmétiques, ustensiles et compléments alimentaires. On trouve aussi dans ses rayons plus de 160 références vendues en vrac et les produits de différents maraîchers, éleveurs, boulangers et

producteurs de la région. « *Je me réjouis de l'arrivée de ce commerce spécialisé, a déclaré le jour de l'inauguration Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans. On est certain que tout ici est labellisé bio, on ne peut pas se tromper. Les rayonnages sont simples mais élégants: le magasin fait revivre le fond de la rue de la Volaille* ».



Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, en compagnie de Lionel Pellegrini

CHEZ LES ITALIENS

8, rue des Changes



Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans et Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie et du Commerce, au côté de Marcella et Francesco

Franchir la porte de l'épicerie de Marcella et Francesco, c'est découvrir le charme des saveurs de l'Italie. Originaire de la région des Pouilles, le couple propose une grande variété de produits transalpins : charcuteries, fromages, pâtes, apéritifs, huiles, vins, cafés, pâtisseries, arts de la table, etc. Ce commerce, c'est l'aboutissement d'un rêve pour ces passionnés de gastronomie qui souhaitaient ouvrir leur activité « à Chartres, notre ville de cœur ». Marcella et Francesco se fournissent uniquement auprès de petits producteurs artisanaux italiens pour garantir la fraîcheur et l'authenticité de leurs produits à des tarifs accessibles.

« La Ville est ravie de voir cette épicerie fine italienne ouvrir ses portes dans un quartier historique de Chartres. Nous souhaitons à Marcella et Francesco une totale réussite grâce à la saveur de leurs produits », s'est réjouie Martine Mokhtar.



L'ATELIER LE GALLUDEC

1, rue du Massacre

Précedemment installé rue du Cheval-Blanc, l'atelier de Lydwine Le Galludec, marqueuse d'art, a déménagé rue du Massacre sur proposition de la Ville, suite à un arrêté de péril qui a frappé son immeuble. Diplômée de la fameuse école Boule à Paris, Lydwine met à profit son savoir-faire en ébénisterie et marqueterie pour restaurer du mobilier ancien et réaliser des pièces uniques de décoration intérieure ou des accessoires. Elle n'hésite pas aussi à présenter les créations d'autres artisans arts, comme elle l'a fait début octobre avec l'expo-vente A l'Eure des métiers d'arts, organisée dans son atelier.

« Le cadre de la basse-ville se prête parfaitement à la venue d'artisans d'art comme Lydwine Le Galludec et il est d'autant plus intéressant d'organiser des rassemblements comme celui de l'exposition À l'Eure des métiers d'art que nous en espérons d'autres à l'avenir », a fait remarquer Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie et du Commerce.



Lydwine Le Galludec et Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie et du Commerce



DESCAMPS

36, rue Noël-Ballay



Nicolas Brosse, entre Guillaume Bonnet Guillaume Bonnet, adjoint en charge de du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.



Dans son magasin Descamps, Nicolas Brosse vous propose une gamme de produits variés et de qualité: parures de lit, draps de bain, plaids, peignoirs, trousse de toilette, distribuées par des marques de renom telles que Jalla, Tommy Hilfiger, Bassetti ou Jardin Secret. Il y en a pour tous les goûts et vous pourrez profiter des conseils d'un responsable passionné.

« La marque Descamps est historique à Chartres puisque le magasin était implanté il y a une vingtaine d'années rue de la Tonnellerie, rappelle Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. C'est un nom prisé que la Ville se réjouit de retrouver en centre-ville, et dont les produits garantissent un haut niveau de qualité ».

ACCESS & MOBILE

2, rue de la Poêle Percée



Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, Guillaume Bonnet Guillaume Bonnet, adjoint en charge de du Commerce, Arnaud et Émilie Graffin.

Arnaud et Émilie Graffin réunissent trois univers au sein de leur boutique Access & Mobile. Le premier concerne la réparation de tous types de smartphones ou tablettes, avec la présentation d'accessoires variés: coques de protection, supports GPS, appareils connectés, machine à films hydrogel, matériel de gaming. L'espace maroquinerie propose un vaste choix de sacs à main, portefeuilles, portefequiers. Émilie, passionnée de lithothérapie, crée quant à elle des bijoux personnalisés et sélectionne une pierre pour «chacun de vos chakras». Colliers, pendentifs, bagues en acier inoxydable ou en pierre véritable sont à retrouver dans le magasin.

«Arnaud et Émilie Graffin sont un couple de commerçants chaleureux et dynamique. Si la réparation de téléphones est un service de proximité indispensable, le magasin propose également d'autres produits de qualité et sélectionnés avec soin», dit Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.



Guillaume Bonnet :

« Apaiser et sécuriser la circulation »

Après un an d'expérimentation du plan de circulation dans le secteur nord de la Ville, Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie, en a présenté les conclusions aux riverains lors de deux réunions publiques en octobre.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie

Votre Ville : Quel plan de circulation a été adopté suite à l'expérimentation ?

Guillaume Bonnet : Au regard des données relevées par les 27 compteurs installés dans les quartiers concernés (Rechèvres, Bourgneuf, Aligre, Fresnay) et les communes voisines, nous avons retenu le scénario mis en place depuis début juin. Nous avons fait le

choix de mettre les rues de Fresnay et Parmentier en sens unique sortant et de laisser la rue du Bourgneuf à double-sens dans sa section entre la rue Edouard-Lefèvre et l'avenue de Beaurepaire, tout en la maintenant en sens unique dans sa partie comprise entre la place Drouaise et l'avenue de Beaurepaire. Face à l'augmentation du flux de circulation avenue d'Aligre durant ce scénario, nous avons décidé de mettre cet axe en sens unique entrant. De cette manière, le flux du trafic diminue de 3900 véhicules quotidiens durant l'expérimentation à 2400, soit le retour à un flux semblable à celui existant avant l'expérimentation. Le stationnement dans l'avenue d'Aligre, qui deviendra payant résidentiel début 2022, sera décalé à droite dans le sens de la circulation, en accord avec la réglementation pour qu'un double-sens cyclable soit créé côté gauche.

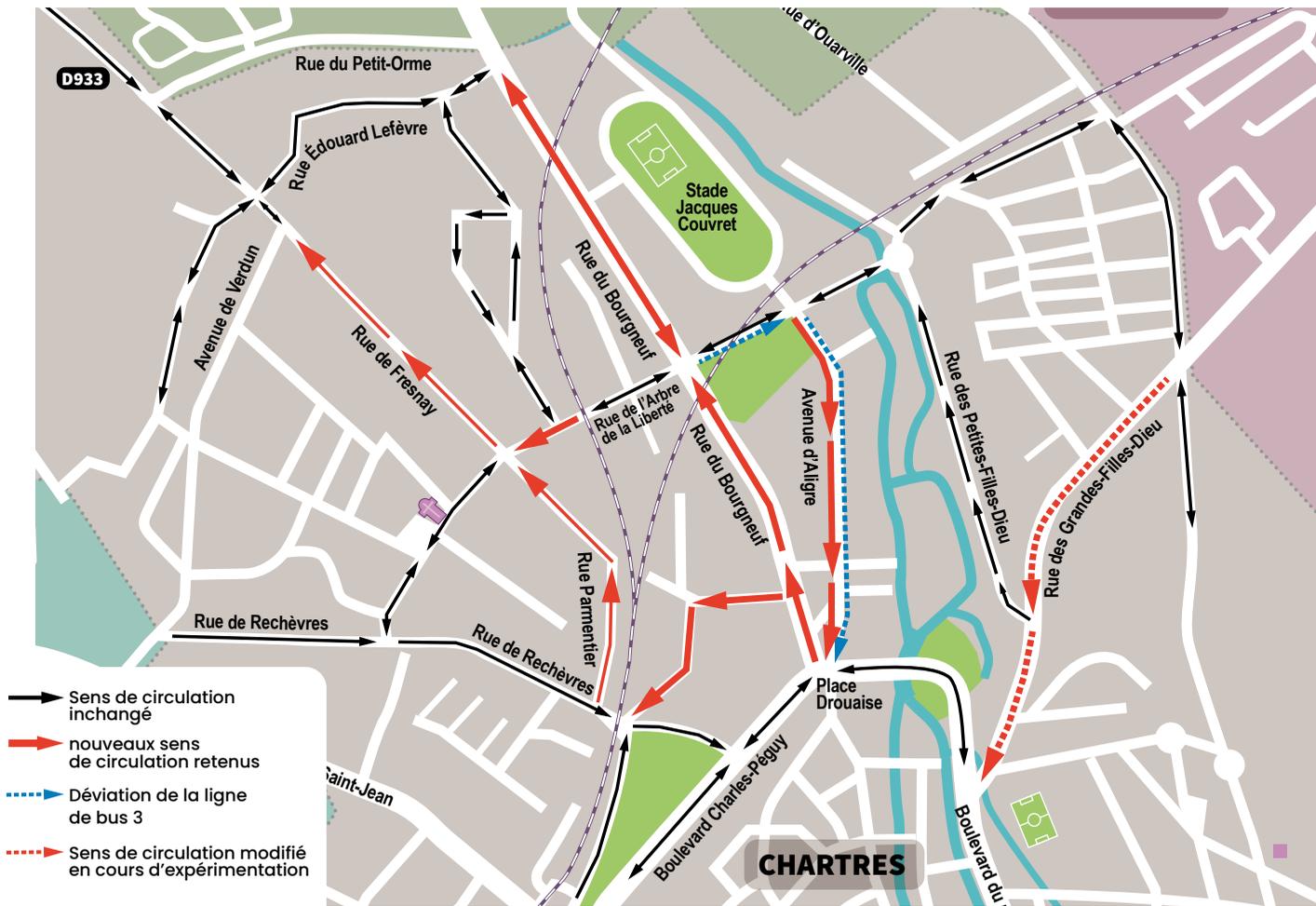
Quelles conclusions tirez-vous de l'expérimentation ?

Elles sont positives car, sur les quatre axes principaux (rues de Rechèvres, de Fresnay et du Bourgneuf et avenue d'Aligre), nous sommes passés

d'un cumul journalier de 21000 véhicules dans les deux sens à 16540 dans le dernier scénario expérimenté, soit une diminution de plus de 20 %. Je rappelle que les rues à sens unique, dès que la situation le permet, sont un engagement de campagne de l'équipe municipale. Pour donner toute la place nécessaire aux modes de déplacement doux, il faut passer de deux voies de circulation à une seule afin d'aménager des trottoirs larges partagés par les piétons et les cyclistes sur lesquels les zones de chacun sont clairement identifiées. On met ainsi en sécurité l'ensemble des modes de déplacement tout en laissant sa place à la voiture qui circule à 30 km/h. La ville apaisée, c'est un tout : la vitesse à 30, les sens uniques, le retrait des feux...

Quand le plan de circulation définitif entrera-t-il en vigueur ?

À partir de la fin des vacances de la Toussaint, le temps de prendre les arrêtés correspondants, de réaliser le marquage au sol, d'installer les panneaux routiers et d'aménager les voies.



Expérimenter, observer, ajuster : l'exemple du carrefour Reverdy / Chanzy

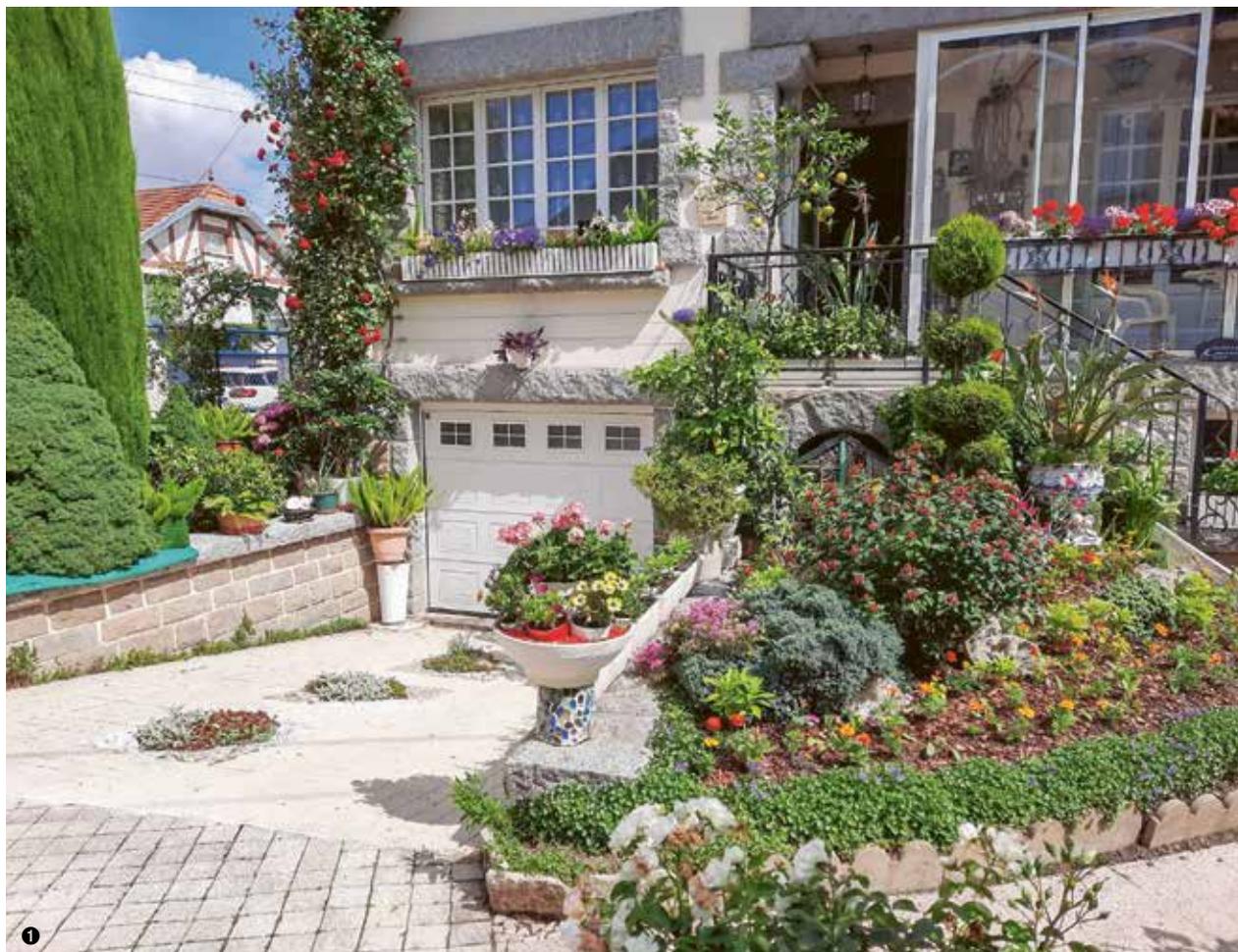
« Comme à d'autres carrefours de la ville, nous avons entrepris de retirer les feux à l'intersection des rues Reverdy et Chanzy, pour introduire, là aussi, un facteur de fluidification de la circulation, explique Guillaume Bonnet. Comme à chaque fois que nous procédons à ce genre d'opération nous opérons d'abord une étude des flux automobiles et étudions plusieurs scénarii de modification du carrefour. Nous mettons en place celui qui nous semble le mieux convenir, que nous ajustons ou

modifions selon les résultats observés ou les retours que nous en font les Chartains. Ainsi, pour ce carrefour, le stop que nous avons positionné uniquement rue Chanzy semblait encourager certains automobilistes de la rue de Reverdy à prendre de la vitesse. Nous avons alors installé un cédez-le passage sur cette seconde voie. Le résultat ne s'avérant pas satisfaisant, puisque des parents d'élèves des écoles du secteur et des riverains nous ont fait remonter des vitesses toujours excès-

sives, nous avons remplacé le cédez-le passage par un stop. Ce schéma de carrefour à deux feux est bien prévu par le Code de la route ; il oblige tous les véhicules à s'arrêter, et la priorité entre deux véhicules aux stops est donnée au premier véhicule arrivé. Dans les faits, le principe de courtoisie prédomine. La circulation s'en trouve fluidifiée puisque les véhicules ne sont plus arrêtés par un feu rouge, et la sécurité des deux rues concernées augmentée puisque l'arrêt obligatoire casse la vitesse ».

Les lauréats de Chartres en fleur

En ce mois de novembre, la Ville honore les lauréats du nouveau concours Chartres en fleurs, qui intègre désormais dans ses critères des facteurs environnementaux comme la préservation de l'eau et la biodiversité.



« Je remercie sincèrement tous les candidats qui, aux côtés des agents du service Espaces verts de la Ville, contribuent à enrichir le fleurissement de notre cadre de vie, dit Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Eco-ville. J'ai changé le nom de ce concours [auparavant

Concours des maisons et balcons fleuris] afin que tout le monde s'implique, jeunes moins jeunes, commerçants, artisans, entreprises... Mon souhait est d'augmenter chaque année le nombre de participants. Embellir Chartres pour la rendre encore plus attractive, c'est l'affaire de tous! »

Trucs de grand-mère

Maria Jebli-Chedeville avait par ailleurs fait parvenir un questionnaire aux candidats pour leur demander de partager leurs habitudes écoresponsables.

Parmi celles les plus souvent citées, citons le paillage, le compost, les récupérateurs



2



3



4

d'eau, la récupération de graines, la taille-douce, la tonte différenciée, le troc de plantes et le recours à des plantes nécessitant peu d'eau et à des plantes mellifères.

Parmi les « *trucs de grands-mères* », on notera le paillage avec des feuilles d'automne ou de la pouzzolane (une

roche volcanique), le recours au vinaigre et au gros sel pour désherber, l'utilisation d'engrais maison, comme le café, la peau de banane, les coquilles d'œuf, l'eau de cuisson de certains légumes ou le purin d'ortie.

- ❶ Le jardin de Fernand Le Gall, rue Henri-Dunant (prix de la ville de Chartres)
- ❷ Le jardin de Jacqueline Desdoigts, rue Chanzy (prix de la ville de Chartres)
- ❸ Le jardin d'Alain Lhémy, rue Louis-Blériot (mention très bien)
- ❹ Le jardin de Yolande Lescoche, impasse des Comtesses (mention très bien)

Un nouveau parc dans la ville

En novembre, débuteront dans le quartier de Rechèvres les travaux d'un nouveau parc, qui viendra verdifier un peu plus encore la ville.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville

Créé au cœur du quartier de Rechèvres, sur une zone située entre les avenues de Verdun et de la République et les rues de Chavannes et de la Famille, le parc des Vergers s'étendra sur plus de 8 000 m² et sera scindé en deux parties distinctes : l'une avec un verger, l'autre dotée d'une aire de jeux et d'un espace enherbé, les deux clos, naturellement, par des arbustes et des arbres.

« Si Rechèvres se transforme, nous avons souhaité conserver son identité de cité-jardin en créant un verger dans ce

futur parc, dit Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville et élue référente de la SPL Chartres aménagement pour le quartier Rechèvres. *J'aimerais que cet espace devienne participatif, et, pourquoi pas, en faire un jour un espace de rencontre entre les habitants du quartier et les résidents de l'Ehpad qui va y être bâti. Nous avons accordé une attention particulière à la gestion écologique de ce parc et au choix des essences. J'ai ainsi souhaité que l'on plante des arbres adaptés à notre région et à l'évolution du climat.* »

Une campagne de sensibilisation pour stériliser les chats

La Ville lance une campagne de sensibilisation pour promouvoir la stérilisation des chats. Un acte de protection essentiel pour éviter la transmission de maladies, les portées « surprises » et l'abandon.



Sophie Beurel, conseillère municipale en charge de la mission Animal en Ville

On compte aujourd'hui en France environ 12 millions de chats domestiques, soit deux fois plus qu'en 1990, et presque autant de chats errants. Face à l'ampleur de ces chiffres, rappelons qu'après l'adoption d'un chat, il est plus prudent de le faire stériliser. Une opération réalisée par un vétérinaire autour de 6-8 mois

pour la femelle et à 4 mois, avant la puberté pour le mâle.

Les atouts de la stérilisation

Les portées dites « surprises » entraînent très souvent des abandons, qui viennent grossir le nombre de chats errants. Pour les femelles, l'absence de stérilisation accroît par ailleurs le risque de maladies, parfois transmissibles à l'Homme.

Parmi ses bienfaits, la stérilisation permet une meilleure relation entre le chat et sa famille car dans la situation inverse, son comportement peut générer des désagréments : marquage urinaire, miaulements, troubles du voisinage, etc. Autant de nuisances qui peuvent entraîner des actes de malveillance à l'encontre des chats.

« Un chat stérilisé a une meilleure hygiène et chasse moins, ce qui préserve davantage la petite faune sauvage et la biodiversité, indique Sophie Beurel, conseillère municipale en charge de la mission Animal en Ville. Par conséquent, il s'éloigne moins du domicile. En cas de départ en vacances, notez qu'un chat non-stérilisé

ne peut pas être mis en pension, où il pourrait transmettre des maladies. »

► Conseils :

Pour demander un devis de stérilisation, rendez-vous dans une clinique vétérinaire. Si vous trouvez un chat errant, il est fortement recommandé de l'amener dans une clinique vétérinaire où il peut être identifié et examiné.



Fête de la Récup'

Le samedi 20 novembre à la maison pour tous de la Madeleine, la 5^e Fête de la Récup' vous proposera de nombreuses solutions pour réduire vos déchets.



Organisée dans un climat festif et familial, la Fête de la Récup', qui rassemble des associations, des partenaires publics et privés, sous la coordination de l'association Les 3R, a pour but de promouvoir le développement durable. Au cours de la journée, des collectes seront ainsi proposées par les associations présentes sur place pour récupérer les objets dont vous n'avez plus l'utilité : bouchons, cartouches d'encre, livres, lunettes et même du pain dur.

Au programme

● À 10 h 30, dans la salle Doussineau, projection du document

taire *Ma vie zéro déchet*, suivie d'un temps d'échanges et de débat.

● À 14 h, 15 h et 16 h, la Ligue d'improvisation de Chartres interprétera un sketch humoristique sur le thème du recyclage.

● La bibliothèque Louis-Aragon proposera une sélection de livres pour enfants et adultes sur les thèmes « écologie, environnement, nature », avec, en parallèle, des jeux sur tablette à 11 h et 15 h dans la salle d'animation.

● Le service Déchets de Chartres métropole sera présent pour donner des informations sur la réduction des déchets.

● Avec également des démonstrations, des présentations de projets et des ateliers (fabrication d'objets et vêtements en tissu, réparation d'appareils...).

Le programme complet de la Fête de la Récup' est à retrouver sur le site chartres-mosaiques3r.com

► Fête de la Récup'
Samedi 20 novembre
de 10 h à 17 h
Maison pour tous
de la Madeleine,
mail Jean-de-Dunois.asso3rdirection@orange.fr
0237880534

La gare Montparnasse a terminé sa mue

Fin septembre, le sénateur Daniel Guéret représentait le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, à l'inauguration de la gare Montparnasse entièrement rénovée, en présence notamment de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux Transports.



Ouverte en 1969, cette gare qui dessert 7 régions et accueille 77 millions de voyageurs par an, a fait l'objet pendant 7 ans d'un vaste projet de modernisation, destiné à la transformer en véritable lieu de vie. Résultat, la restructuration de sa galerie mar-

chande, la remise en valeur du hall d'accueil « Vasarely », le puits de lumière généré par sa verrière de 13000 m², ses 102 écrans d'informations, ses 600 places assises d'attente et ses 600 places assises de restauration en font aujourd'hui la gare la plus moderne d'Europe.

Ainsi, les usagers de la ligne Chartres-Paris bénéficient dorénavant d'une gare de départ réaménagée, plus spacieuse et mise aux normes PMR, et d'une gare d'arrivée métamorphosée et résolument commerçante.

Les échappées belles du C'Team Chartres

Tous les week-ends, les cyclistes du club C'Team Chartres arpentent les routes d'Eure-et-Loir ou d'ailleurs pour profiter des bienfaits du vélo.



on se retrouve dans le Perche, dans la vallée de Chevreuse, à Dreux ou à Anet. » Le départ et l'arrivée des parcours se situent à Chartres ou Lèves. « *On connaît toutes les vallées et cours d'eau autour de Chartres* », confirme Francis. Le club se déplace dans toute la France pour participer à des compétitions, et en particulier pour l'Ardéchoise, la plus importante course cyclosportive de l'Hexagone.

Sécurité et bénévolat

À chaque sortie, les cyclistes revêtent la tenue du club: « *On se rend plus visibles et identifiables sur la route et on porte les couleurs du club lorsqu'on participe bénévolement à l'organisation d'évènements comme le Paris-Tours.* » Le club choisit en priorité les axes moins fréquentés par les voitures et prévoit deux responsables par groupe, munis de sifflet: celui à l'avant guide et celui à l'arrière, équipé d'un radar détecteur de véhicule, prévient. « *Les sorties nous offrent le plaisir de nous retrouver, de rouler ensemble, de profiter des bienfaits du vélo, moins traumatisant que la course à pied...* »

Chaque week-end, les adhérents du C'Team Chartres se retrouvent pour des sorties à vélo en groupe. « *Nous répartissons les cyclistes en deux groupes selon leur allure, entre 28 et 33 km/h, pour des groupes homogènes* », indique Francis Garnier, un des responsables du club présidé par Jean-Yves Naveau.

Cette association sportive affiliée à l'UFOLEP publie sur son site le calendrier de ses

sorties. « *Nous en organisons avec d'autres clubs des environs, comme mi-septembre à Saint-George-sur-Eure.* » Cette activité de plein air a continué en petits groupes pendant la crise sanitaire, parfois sous forme de boucles à l'intérieur d'un rayon de 10 km, limitées à une heure.

L'association a gardé 62 licenciés et 15 membres adhérents. Les parcours, tracés par application, explorent la région: « *En une trentaine de kilomètres,*

► Information
0610 39 0100
cteamchartres.fr

Des licenciées du MSD Chartres Cyclo dans la Ville rose

Dans le cadre de la manifestation nationale Toutes à vélo, Toulouse, initiée par la FFVélo, la Fédération française de cyclotourisme, pour mettre en valeur le sport au féminin, le MSD Chartres Cyclo a organisé début septembre un périple à vélo de Chartres jusqu'à la Ville rose. neuf des licenciées féminines du club sont venues à bout de ce défi.

► Informations
MSD Chartres Cyclo
0619 20 06 69



Deux courses contre le diabète

À l'occasion de la Journée mondiale contre le diabète, l'entreprise Novo Nordisk organise le 21 novembre sa traditionnelle course « En baskets contre le diabète », assortie d'une course virtuelle.



où que vous vous trouviez à la marche solidaire ou aux courses de 5 ou 10 km, entre le 1^{er} et le 21 novembre. Après avoir effectué le parcours en marchant, en courant, à vélo ou en trottinette, vous n'avez plus qu'à transmettre vos données. L'inscription est gratuite pour les deux courses, Novo Nordisk reversant un euro pour chaque kilomètre parcouru par les participants. La somme récoltée et les dons faits par les coureurs seront reversés aux cinq associations de patients diabétiques partenaires de l'événement.

S'informer

Un salon virtuel permettra d'aller à la rencontre de ces associations de patients et de découvrir 100 ans d'innovation depuis la découverte de l'insuline en 1921. Cette percée décisive dans l'histoire de la médecine a sauvé et amélioré la vie de millions de personnes vivant avec le diabète. Cependant, la moitié des personnes dont on estime qu'elles vivent avec le diabète n'ont toujours pas été diagnostiquées. Une bonne raison de s'informer et de bouger!

Près d'un demi-milliard de personnes dans le monde souffrent aujourd'hui du diabète. Sans action significative, on estime que le nombre de diabétiques passera à plus de 700 millions au cours des vingt-cinq prochaines années. En lien avec la Journée mondiale du diabète du 14 novembre, la société Novo Nordisk, qui rassemble les acteurs engagés dans la lutte pour une meilleure prise en charge du diabète dans un événement hybride, à la fois

digital et présentiel, sportif et pédagogique, se mobilise contre ce fléau en organisant une course caritative. La traditionnelle course « En baskets contre le diabète » partira du site de la société Novo Nordisk, le dimanche 21 novembre matin.

Inscriptions sur le site protiming.fr.

Une course connectée

Vous pouvez par ailleurs vous inscrire à la course en mode connecté et participer



Chartres en lumières ajuste ses horaires

Pour s'adapter au changement de saison, la mise en lumières des 23 sites du cœur de ville débutera à 18 h 30 du 31 octobre au 12 novembre, à 18 h 15, du 13 novembre au 30 novembre et à 18 h à partir du 1^{er} décembre et s'achèvera à 1 h du matin jusqu'au 6 novembre puis à 22 h 30 du 7 décembre au 15 janvier.

L'inauguration des illuminations de Noël aura par ailleurs lieu le vendredi 3 décembre, date qui marquera également le début des animations de fin d'année.



RETOUR EN IMAGES

Le samedi 16 octobre dernier, les 7^{es} Foulées roses ont battu un record de participation avec 4310 inscriptions, qui ont permis de verser un chèque de 27174 euros à l'association Prévention éducation pour la santé (PEPS). Les Foulées de la cathédrale en nocturne ont, quant à elles, rassemblé 1 600 concurrents et ont été remportées par Julie Chuberre-Dodé et Sylvain Dodé. Une affaire de famille, donc !

LA NOCTURNE DE CHARTRES

au cœur des illuminations

Co-organisée par l'Écho Républicain et l'ASPTT Chartres avec le soutien de la Ville, la Nocturne de Chartres fait son retour le samedi 6 novembre. Organisée d'ordinaire en janvier, elle s'adapte cette année au prolongement de la saison de Chartres en lumières et permettra de profiter de la beauté des sites illuminés jusqu'à 1 h du matin.

La randonnée propose cinq tracés de 5, 8, 11, 15 et 20 km, adaptés à tous les niveaux. Les trois premiers sillonneront le centre-ville historique, les deux autres emmèneront les participants à Lèves, Champhol, Le Coudray puis Luisant, avec un point de ravitaillement à l'Odyssée.

Départ le samedi 20 novembre à 20 h sur l'esplanade parvis de la cathédrale. Des animations

sont prévues sur place et tout au long du parcours. Collation et vin chaud seront offerts à l'arrivée. Les chiens tenus en laisse sont acceptés.

► Infos

Inscriptions sur place ou dans les magasins Carrefour et Décathlon
Contact : Jacky Poirier
06 41 31 18 69

LE CROSS DU 11 NOVEMBRE

s'installe aux Grands-Prés



Organisé par l'ACLAM, le Cross du 11 novembre (ex-cross de Seresville) attend cette année 2000 athlètes. Les épreuves débuteront dès 9 heures du matin avec le Trail de Seresville, suivi de la Marche

nordique des Vitraux. Pour ces deux courses, 1 euro par inscription sera reversé à l'association Neuro-Cocci, qui lutte contre la neurofibromatose de type 1. Les scolaires s'élanceront à 11h35 sur le parcours du cross, tracé sur un parcours inédit. Sui-

vront les catégories jeunes et les adultes. Tous les départs seront donnés au stade Jacques-Couvert, où un village avec stands et point de restauration sera installé.

Présentation du pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

Programme

9 h : Départ du Trail de Seresville (17,9 km)

9h20 : Marche nordique des Vitraux (10 km)

De 11h35 à 15h30 : Départs du Cross du 11 novembre (de 1210 m à 8130 m)

► Infos et inscriptions
crossdul11novembre-chartres.fr
aclam@orange.fr
02 37 21 50 58



DÉPART DE PARIS-TOURS

Le dimanche 10 octobre dernier, les Chartrains étaient venus nombreux pour assister au départ de la classique Paris-Tours, donné place Châtelet, ou voir passer le peloton devant la cathédrale et dans les rues de la ville. C'est le Français Arnaud Démare, de l'équipe Groupama-FDJ, qui s'est imposé au sprint dans la cité tourangelle.



AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres** 

TENNIS DE TABLE, PRO A C'CHARTRES TENNIS DE TABLE/ VILLENEUVE-SUR-LOT

Mardi 2 novembre, 19 h
Complexe Rosskopf



VOLLEY-BALL, NATIONALE 2 C'CHARTRES VOLLEY/PARIS UC

Dimanche 7 novembre, 15 h
Halle Jean-Cochet



TENNIS DE TABLE, PRO A C'CHARTRES TENNIS DE TABLE/ PONTOISE-CERGY

Mardi 16 novembre, 19 h
Complexe Rosskopf



BASKET-BALL, NATIONALE 1 C'CHARTRES BASKET MASCULIN/ PÔLE FRANCE

Mardi 2 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



COURSES HIPPIQUES COURSE PREMIUM

Mardi 9 novembre, 11 h 45
Hippodrome de Chartres

HANDBALL, LIQUI MOLY STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL/NANTES
Vendredi 19 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

FOOTBALL, NATIONAL 2 C'CHARTRES FOOTBALL/GUINGAMP (B)

Samedi 6 novembre, 18 h
Stade Jacques-Couvret



BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/ KAYSERSBERG

Mardi 9 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/ AVIGNON-LE PONTET

Samedi 20 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE C'CHARTRES BASKET FÉMININ/ AULNOYE

Samedi 6 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



RUNNING

CROSS DU 11 NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre, 9 h
Stade Jacques-Couvret, Chartres

COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PMH

Dimanche 21 novembre, 13 h 30
Hippodrome de Chartres

RANDONNÉE NOCTURNE DE CHARTRES

Samedi 6 novembre, 20 h
Esplanade de la cathédrale

RUGBY, FÉDÉRALE 1

C'CHARTRES RUGBY/PÉRIGUEUX

Dimanche 14 novembre, 15 h
Stade des Bas-Bourgs



VOLLEY-BALL, NATIONALE 2

C'CHARTRES VOLLEY/VESINET STADE ST-GERMANOIS

Dimanche 28 novembre, 15 h
Halle Jean-Cochet

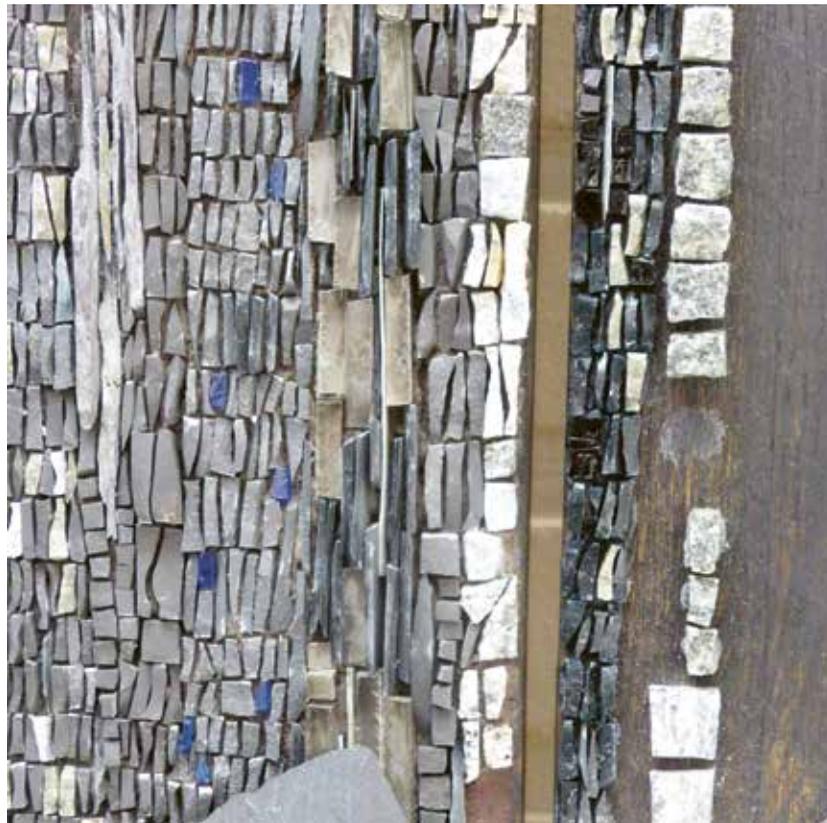


AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.







EXPOSITIONS

CHEMIN DES ARTS: ANTOINE VINCENT

Jusqu'au 7 novembre
Collégiale-Saint André
02 37 23 40 82

CHEMIN DES ARTS: ANDRÉE DUMAS

Jusqu'au 12 décembre
Chapelle Saint-Éman
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h
02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS: L'HISTOIRE SE DESSINE, EXPOSITION RÉGIS PARENTEAU-DENOËL

Du 6 novembre au 19 décembre
Prieuré Saint-Vincent
02 37 23 41 43

DANS LA PEAU D'UN ARBRE

Jusqu'au 28 novembre
Accueil de L'Apostrophe
02 37 23 42 00

ARBRES REMARQUABLES D'EURE-ET-LOIR

Jusqu'au 28 novembre
Bibliothèque Louis-Aragon
02 37 88 45 20
Accueil de L'Apostrophe
02 37 23 42 00

VAS, VIS ET DEVIENS VIEUX

Exposition photo
Chemin de mémoire,
Esplanade de la Résistance
Jusqu'au 1^{er} décembre

PIERRE CARRON

Jusqu'au 4 janvier
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

SPECTACLES/THÉÂTRES/ CONCERTS

LA MARCHANDE DE MOTS

Les mardi 2, mercredi 3 et jeudi
4 novembre à 10 h 30 et 14 h 30
Théâtre Portail Sud
02 37 36 33 06

CONTE D'AMOUR

Lundi 8 à 20 h 30, mardi 9
et mercredi 10 et vendredi
12 novembre à 20 h 30
Mardi 9 à 14 h 30
Théâtre
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79

MALIROOTS, ANKA TAA!

Festival Le Légendaire
Mercredi 10 novembre à 20 h 30
Foyer d'accueil chartrain
02 37 84 02 84

MONSIEUR ZINCK AU RESTAURANT

Du jeudi 11 au samedi
20 novembre, le jeudi, vendredi
et samedi à 21 h, le samedi à 17 h
Théâtre
Théâtre Portail Sud
02 37 36 33 06

AUX ARBRES... ET CÆTERA...!

Samedi 13 novembre à 11 h
Par Bruno de Saint-Riquier et
Antoine Marneur
Médiathèque L'Apostrophe
02 37 23 42 00



INTO THE GROOVE (ÉCORCHÉS MAIS HEUREUX)

Mardi 16 novembre à 20 h 30

Théâtre

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

HOMMAGE À CAMILLE SAINT-SAËNS

Jeudi 18 novembre à 20 h 30

Concert

Musée des Beaux-Arts

02 37 18 26 26

PLUS HAUT QUE LE CIEL

Vendredi 19 novembre à 20 h 30

Théâtre

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

RACINE DE TROIS

Samedi 20 novembre à 11 h

Lecture

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

FESTIVAL CARRÉ D'AS

Samedi 20 novembre à 15 h

Concert

ESAT Chartres

samedismusicaux.fr

STELLAIRE

Mardi 23 novembre à 14 h 30 et
19 h 30

Théâtre d'objet, vidéo et dessin

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

ADO UN JOUR, À DOS TOUJOURS

Du mercredi 24 au samedi
27 novembre, le mercredi, jeudi,
vendredi et samedi à 21 h, le
samedi à 17 h

Théâtre

Théâtre Portail Sud

02 37 36 33 06

J'AI ENVIE DE TOI

Vendredi 26 novembre à 20 h 30

Théâtre

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

RIMBAUD EN FEU

Mardi 30 novembre à 20 h 30

Théâtre

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

CONFÉRENCES/CINÉMA

QUAND LES ARBRES SE PARLENT...

Conférence

Samedi 6 novembre à 15 h 30

Auditorium de l'Apostrophe

02 37 23 42 00

CHAMBORD

Film documentaire

Dimanche 7 novembre à 15 h

Auditorium de l'Apostrophe

02 37 23 42 00

CINÉ-CLAP: CINÉMA KOMUNISTO

Mardi 9 novembre à 20 h 30

Auditorium de l'Apostrophe

02 37 23 42 00

CINÉ-CLAP: LES CAMARADES

Jeudi 18 novembre à 20 h

Les Enfants du Paradis

02 37 28 28 87

LES ENJEUX FORESTIERS

Conférence

Samedi 20 novembre à 15 h 30

Auditorium de l'Apostrophe

02 37 23 42 00

ANIMATION/VISITES

LA NOCTURNE DE CHARTRES

Samedi 6 novembre à 20 h

Randonnée

Départ esplanade de la

cathédrale

06 41 31 18 69

Une nouvelle conservatrice pour les bibliothèques

Chartraine d'origine, Clotilde Périgault opère un retour au bercail en devenant la nouvelle conservatrice des bibliothèques de la ville.



avant sa prise de poste, contrairement à la bibliothèque Louis-Aragon de la Madeleine, « la première que j'ai fréquentée étant enfant », dans laquelle elle voit « un équipement de proximité à fort potentiel. »

« La requalification de l'ancien hôtel des Postes par l'architecte Paul Chemetov est une totale réussite. L'Apostrophe est un endroit unique. Après la crise sanitaire que l'on vient de traverser, au cours de laquelle toutes les bibliothèques de France ont perdu des lecteurs, nous avons pour mission de les faire revenir. Nous voulons rappeler aux gens que cet incroyable bâtiment est un lieu ouvert à tous qu'il faut absolument venir découvrir pour profiter de tout ce qu'il a à offrir. D'une façon plus générale, nous allons aussi poursuivre ce travail sans fin qui consiste à conquérir de nouveaux publics. »

Interrogée sur ses lectures, Clotilde répond : « Je lis à peu près tout et n'importe quoi. Je commence beaucoup de livres, mais je ne les finis pas tous. J'ai besoin d'être accrochée. »

Auparavant en poste à Meaux, en Seine-et-Marne, Clotilde Périgault, nouvelle conservatrice des bibliothèques de Chartres, fait un come back dans sa ville natale vingt-six ans après l'avoir quittée, à l'âge de 17 ans. « C'est un retour aux sources auquel j'aspirais. J'ai beaucoup tourné, notamment dans la région Centre-Val de Loire, mais j'attendais l'opportunité de revenir exercer mon métier à Chartres. »

« Mon intérêt me porte depuis très longtemps vers ce qu'on

appelle les bibliothèques de lecture publique, municipales ou intercommunales, plus que vers les bibliothèques d'État ou de recherche dans lesquelles j'ai un peu travaillé étant jeune. Gérer une médiathèque au cœur d'un territoire, c'est chaque fois quelque chose de différent. Les habitants ne sont pas les mêmes, le contexte n'est pas le même. J'aime être au cœur de l'action culturelle publique. »

Un lieu unique !

La conservatrice avoue qu'elle connaissait peu l'Apostrophe

Des livres audio à écouter en ligne

Depuis le mois de juillet, vous pouvez emprunter des livres audio numériques sur le site mediatheque.chartres.fr et les écouter en streaming sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Les livres audio accessibles sur le site des bibliothèques sont pour la plupart des nouveautés de l'édition lues par des acteurs ou des lecteurs professionnels. Et il y en a pour tous les goûts. Il est ainsi possible d'écouter *L'Anomalie*, d'Hervé Le Tellier, lu par Robin Renucci ou *Encre sympathique*, de Patrick Modiano, lu par Denis Podalydès. À moins que vous ne préfériez les romans policiers de Franck Thilliez et Bernard Minier, les classiques de la littérature jeunesse (Saint-Exupéry, Roald Dahl...), ou, dans un tout autre genre, pratiquer la méditation avec Frédéric Lenoir.

Une trentaine de livres audio sont disponibles pour le moment, mais l'offre sera progressivement élargie. Vous pouvez retrouver la liste des titres sous l'onglet « Numérique » du site des bibliothèques.

Le fonctionnement est simple, les livres peuvent s'écouter directement en ligne sans téléchargement de logiciel. Il suffit de se connecter avec ses identifiants sur le site.

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous guider.

► mediatheque.chartres.fr
Onglet Numérique



Régis Parenteau-Denoël, l'Histoire en bande dessinée

Petite et grande histoires s'invitent dans les planches dessinées par Denoël, exposées au Prieuré Saint-Vincent dans le cadre du Chemin des Arts.

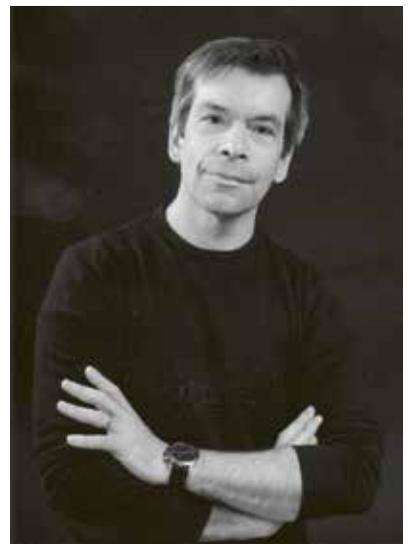


Bulles d'Histoire

S'il a publié son premier album, *Ombres et Lumières* (Glénat), en 1997, Denoël ne se consacre à la bande dessinée historique que depuis 2012, année de parution de *Sur les Pas dell'Arte* (Une Idée Bizarre). Ont suivi *Cathelineau*, *Herr Doktor et Franz Stock* (Artège). « *La BD historique est un savant dosage entre ce qu'on connaît et le côté dramatique, explique Régis Parenteau-Denoël. Pour les biographies historiques, il y a moins de place pour le hasard, on s'appuie sur la documentation, les photos et visuels.* »

Un art au service de la narration

« *Plusieurs panneaux de l'exposition détaillent ma méthode, les recherches graphiques des premières esquisses à la couleur en passant par les crayonnés et l'encre ou montrent comment j'utilise la documentation* ». Vous trouverez ainsi au Prieuré Saint-Vincent des illustrations couleurs inspirées des albums, des agrandissements numériques, des couvertures originales et une vidéo autour de l'album *Franz Stock*, ce prêtre allemand aumônier des prisons de Paris pendant



la Seconde Guerre mondiale qui dirigea le Séminaire des barbelés, au Coudray.

Le samedi 6 novembre, de 14h30 à 19 h, le public pourra échanger avec Denoël et le scénariste Jean-François Vivier lors d'une rencontre-dédicace au Prieuré Saint-Vincent.

► Informations

Du 6 novembre
au 19 décembre
Prieuré Saint-Vincent
12, rue de la Porte Cendreuse
02 37 23 41 43
rpdnoel.canalblog.com

Le dessinateur de BD Denoël, de son vrai nom Régis Parenteau-Denoël, nous invite dans son univers, entre esquisses crayonnées et couleurs, lignes claires et noirs profonds qui impriment nos imaginaires. L'exposition « *L'Histoire se dessine* » retrace le travail de l'artiste à travers des planches de ses neuf albums publiés entre 1997 et 2022, pour un public de 8 à 88 ans.

Objet du mois



Triptyque: le Christ entouré par sa Mère et saint Jean l'Évangéliste; saint Jean-Baptiste et sainte Catherine
France, début du XV^e siècle.
Broderie sur toile de lin, soie, filé or et argent, rapportée sur trois dais de bois, dos en cuir estampé, peint et doré; H. 48 X L. 84 cm.
Inv. 2886.

Considéré autrefois comme l'un des chefs-d'œuvre de la broderie française, ce triptyque qui provient du trésor de la cathédrale fut présenté à Paris dans les expositions rétrospectives de 1867, 1889 et 1900.

La pièce chartraine peut être datée, d'après l'architecture du dais, du début du XV^e siècle. Objet de dévotion domestique, il s'agit vraisemblablement d'un autel portatif à trois volets. La broderie est fixée sur trois panneaux de bois, articulés entre eux par deux charnières. Le dos est revêtu de cuir estampé et peint, présentant, au centre un soleil doré et des fleurs en relief peintes, sur chaque volet, quatre étoiles dorées et douze oiseaux fabuleux en relief et peints.

Sur le panneau central, l'œuvre représente l'Homme de dou-

leur entouré de la Vierge et de saint Jean et, sur les panneaux latéraux, de sainte Catherine et saint Jean-Baptiste, thème à mettre en relation avec l'essor de la *devotio moderna* au début du XV^e siècle. La représentation de l'Homme de douleur est devenue extrêmement populaire à la fin du Moyen Âge, époque à laquelle cette image (qui renferme en elle la conception de la souffrance et de la rédemption) connaît une vénération toujours croissante. L'association de la douleur et de l'Eucharistie en font un thème adapté à l'ornementation des autels comme aux objets de piété domestique.

L'importance de la broderie au Moyen Âge

Ce triptyque témoigne de la place accordée à la broderie au Moyen Âge, qui tenait une place éminente dans les arts,

les échanges commerciaux, la diplomatie internationale, les cadeaux princiers, les fêtes et les cérémonies profanes ou religieuses. Les étoffes richement brodées sont alors utilisées à des fins décoratives autant que pour mettre en valeur le rang social du commanditaire. Prérogative des classes dirigeantes les plus aisées, la broderie orne les vêtements aristocratiques, couvertures, manteaux, harnachements de destriers ou oriflammes. C'est également un élément important de la splendeur ecclésiastique. D'après le catalogue de l'exposition « *Trésors de la cathédrale de Chartres* », Musée des Beaux-Arts de Chartres, 2002.

Un nouveau directeur à l'Archéologie

A 40 ans, Mathias Dupuis succède à Laurent Coulon à la tête de la direction de l'Archéologie de Chartres métropole.



Diplômé de l'École du Louvre, spécialisation archéologie antique et médiévale, et titulaire d'un master d'archéologie obtenu à l'université Paris X-Nanterre, Mathias Dupuis a débuté sa carrière professionnelle comme technicien de fouille pour l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Les cinq années suivantes l'ont notamment emmené dans différentes régions françaises mais aussi en Égypte et en Syrie. C'est à cette époque qu'il s'est progressivement spécialisé en archéologie médiévale et plus particulièrement dans l'archéologie du bâti.

Après avoir passé sept ans dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, où il a mis en place un service départemental d'archéologie, il a suivi une formation de conservateur du patrimoine avant d'être affecté à la DRAC Occitanie sur le site de Montpellier.

Comment êtes-vous arrivé à Chartres ?

Mathias Dupuis: Quand l'opportunité de postuler à la direction de l'Archéologie de Chartres métropole, dont je connaissais la réputation, s'est présentée, je n'ai pas hésité. Sur la soixantaine de services archéologiques de collectivités en France, très peu ont la dimension de celui de Chartres métropole.

Il existe à Chartres une véritable politique culturelle axée autour de l'archéologie, ce qui est quasiment unique en France. L'archéologie est ici pleinement intégrée à la politique territoriale. Elle n'est pas vue comme une contrainte mais comme une vraie force. Le degré de connaissances archéologiques de la ville est énorme. Il n'y en a sans doute pas d'autres en France de la même taille qui ont fait l'objet d'investigations archéologiques aussi étendues. C'est lié au dynamisme de l'archéologie chartreuse depuis les années 1970.

Quels seront vos missions ?

D'abord d'assurer le flux constant d'opérations d'archéologie préventive, en rapport avec les travaux d'aménagement réalisés sur l'Agglomération et en lien avec les services de l'État qui les prescrivent. Parallèlement, nous menons un certain nombre de projets de fond. À commencer par le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Le remarquable plafond à caissons en bois qu'on y a découvert fait l'objet d'une recherche que l'on pourrait qualifier de fondamentale: nous développons des méthodologies, des stratégies et des techniques dans un véritable laboratoire à ciel ouvert.

Avec les peintures murales d'Autricum (Chartres à l'époque romaine), nous possédons aussi l'un des plus importants corpus de

décors muraux du nord de la Gaule. Le projet émergent sur les origines gauloises de Chartres va par ailleurs permettre de reprendre des données de fouilles anciennes et de lever un peu le voile sur l'histoire de Chartres avant l'époque romaine.

Et quid du grand dépôt archéologique du CM 101 au Coudray ?

Se pose la question du devenir de ces collections, qui pourraient alimenter à l'avenir l'espace muséographique sous l'esplanade de la cathédrale, mais aussi, pourquoi pas, un musée archéologique à part entière ou le pôle Sciences et Histoire des abbayes de Saint-Brice, appelé à recevoir les collections du muséum et des pièces archéologiques de l'ensemble du territoire.

L'objectif est de pouvoir revenir travailler sur ces vestiges entreposés, d'accueillir des chercheurs venus étudier ces collections ou de les prêter pour des expositions ailleurs. Nous souhaitons mettre en place un certain nombre d'outils et d'équipements qui permettraient d'exploiter nos 45 années de données archéologiques, de faire connaître ces collections et de restituer ces connaissances au public.

Un quartier artisanal antique dans les marges de Chartres-Autricum

De mars à juin 2021, entre la rue Nicole et la rue du 14 juillet, une équipe de la direction de l'Archéologie de Chartres métropole menée par Marie-Camille Vivant-Fuster, a procédé à une fouille sur 1800 m². Cette intervention a été réalisée en amont d'un projet de construction de logements. L'étude est en cours.



Vue du site en cours de fouille

À la période antique, le site était situé à l'intérieur du fossé qui délimite l'agglomération antique et à proximité d'une entrée de ville marquée par l'aqueduc dit de « Landelles » (rue du Grand-Faubourg). Ce quartier péri-urbain se serait installé autour de 40 à 50 après J.-C pour être délaissé au début du III^e siècle. L'organisation principale de l'espace est bien structurée: de vastes parcelles se développent per-

pendiculairement à une voirie dotée d'un trottoir et de fossés drainants, avec, en front de rue, des bâtiments d'une à deux pièces dont certaines pourvues de caves.

Un artisanat varié

Outre les activités domestiques liées à l'habitat, des activités artisanales de métallurgie et de confection de figurines en terre cuite ont été identifiées et laissent entre-

voir la vie et la fonction de ce quartier. L'ensemble de fragments de moules de figurines (vénus, déesses-mères, animaux...) mis au jour constitue une découverte exceptionnelle, car, jusqu'à ce jour, seule une mention d'Adolphe Lecoq datée de 1860 laissait supposer une production de figurines à Chartres-Autricum.

D'autre part, une importante quantité de déchets de métallurgie (scories) met en lumière des activités de forge et peut-être de réduction*. Ces rebuts sont rejetés dans les structures abandonnées mais sont aussi utilisés comme matériaux de construction. Au-delà de l'apport de connaissance de l'occupation de la périphérie de la ville antique, cette fouille offre l'opportunité passionnante d'aborder les questions liées à l'artisanat antique, à son organisation et à sa place dans la ville.

*Réduction: action de transformer le minerai en fer

Coup de projecteur sur la coroplastie

L'exceptionnel lot de moules et de figurines en argile exhumé à Chartres a fait l'objet d'une étude menée par un spécialiste de la coroplastie.



Vue d'une cave du site en cours de fouille

Nicole et la rue du 14 juillet et en dresser l'inventaire.

« Avant la découverte de ces fragments de moules, on ne pouvait que supposer qu'il existait un atelier de production de figurines à Chartres. Ce lot est assez riche puisqu'il comporte 116 pièces. Il est d'ailleurs assez inhabituel de retrouver autant de moules concentrés dans un même endroit, en l'occurrence un puits comblé dans la première moitié du III^e siècle. L'atelier a donc très certainement fonctionné au tournant des II^e et III^e siècles. Nous manquons d'éléments de datation plus précis. »

« La coroplastie désigne la production d'objets en terre cuite, essentiellement des figurines, par modelage ou moulage. Un artisanat apparu au VII^e siècle avant Jésus-Christ », explique Loïc Androuin, qui a récemment passé trois semaines à Chartres pour étudier le lot exhumé par les archéologues de la direction de l'Archéologie de Chartres métropole sur le site qui s'étend entre la rue



Moule de déesse de l'Abondance (crédit: Loïc Androuin)



Moule de Vénus (crédit: Loïc Androuin)

Les concerts du mois

Un hommage au compositeur Camille Saint-Saëns, le festival Carré d'as placé sous le signe de l'inclusion et une master class de la harpiste Ghislaine Petit-Volta sont au programme du conservatoire ce mois-ci.



HOMMAGE À CAMILLE SAINT-SAËNS

Jeudi 18 novembre à 20 h 30

Musée des Beaux-Arts

Distribution:

Jean-Christophe Maltot (flûte)
Catherine Coquet (hautbois)
François Tissot (clarinette)
Aurélien Pontier (piano)

« Cette fois, je crois que c'est vraiment la fin ». Tels sont les mots que Saint-Saëns aurait prononcé le jour de sa mort à l'hôpital de l'Oasis à Alger le 16 décembre 1921. Le 100^e anniversaire de la mort du compositeur est un prétexte pour découvrir ou redécouvrir quelques pages de la musique de chambre pour vents. Deux sonates de Poulenc viendront compléter cette soirée résolument tournée vers la musique française.

► Informations
C'Chartres tourisme
Tarifs: 10 € et 6 €

SAMEDIS MUSICAUX FESTIVAL CARRÉ D'AS « ALLEGRETTO »

**Le samedi 20 novembre
à partir de 15 h**

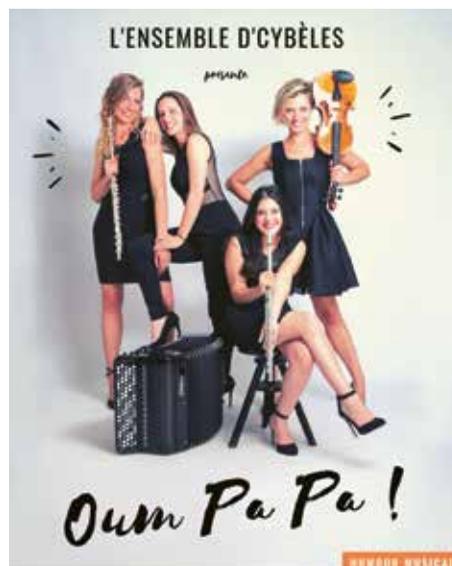
Parrain Emmanuel Rossfelder
Direction artistique: François Cornu,
Au Village des Métiers

Une grande et joyeuse journée sous le signe de l'inclusion, dans les ateliers de fabrication flambant neufs du Village des Métiers.

Programme

15 h Festival Carré d'As à destination des élèves remarquables des conservatoires et écoles de musique d'Eure-et-Loir.

16 h 45 Cocktail pour tous, préparé et servi par les salariés de l'Esat dont vous pourrez faire une visite virtuelle parallèlement.



18h Spectacle Oum Pa Pa de D'Cybèles, quatre musiciennes qui forment à elles seules un orchestre miniature plein d'humour et de fantaisie. Entre musique et comédie, Oum Pa Pa est un spectacle rythmé où Bizet côtoie Tchaïkovski et Yann Tiersen rencontre Astor Piazzolla.

► Informations
Le Village des Métiers
Jardin d'entreprises
4, rue Réaumur
0237183300

Tarif: Journée gratuite pour tous les élèves du conservatoire jusqu'à 18 ans, mais également pour les frères et sœurs des participants du Festival Carré d'As dont les parents ne paient que le prix réduit de 12 €/personne.

Master class

avec Ghislaine Petit-Volta

Professeur au CNSM de Paris, la harpiste Ghislaine Petit-Volta donnera une master class au conservatoire de musique et de danse de Chartres le samedi 27 novembre.



Samedi 27 novembre

De 9 h 30 à 12 h 30 :

**master class des élèves
de 1^{er} et 2^e cycle**

De 14 h à 15 h : concert

**De 15 h 30 à 19 h : master class
3^e cycle et cycle spécialisé**

En partenariat avec l'Association des parents d'élèves du conservatoire

Ghislaine Petit-Volta a étudié la harpe avec Brigitte Sylvestre, Pierre Jamet, puis Gérard Devos au Conservatoire national

supérieur de musique (CNSM) de Paris. Sollicitée régulièrement, de 1977 à 2002, par les grands orchestres (Opéra de Paris, Orchestre national de France, Orchestre philharmonique, Ensemble orchestral de Paris, Ensemble intercontemporain, Philharmonique de Berlin), elle a travaillé sous la direction des plus grands chefs tels que Lorin Maazel, sir Georg Solti, Seiji Ozawa, Riccardo Muti, Pierre Boulez ou encore Simon Rattle.

Elle se produit actuellement en musique de chambre et en soliste en France et à l'étranger. Ouverte à toutes les formes d'expression, elle participe à de très nombreuses créations et a collaboré avec des compositeurs contemporains comme John Cage, Ton-That Tiêt, Claude Prey, Félix Ibarrondo, Eryck Abécassis, Jean-Marc Singier, Favio Daiban, Peter Eöt-vös, Graciane Finzi ou Martin Matalon...

Enseignement et festivals

Ghislaine Petit-Volta enseigne au CNSM de Paris, au Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt, au conservatoire

national de musique et de danse de Paris (département pédagogie) et donne également des master classes en France et à l'étranger. Nombre de ses élèves ont réussi les concours d'entrée des grandes écoles (CNSM de Paris, Lyon, Lausanne et Bruxelles, Julliard School de New York, Curtis Institute of Music de Philadelphie...) et les concours internationaux (Israël, Bloomington, Laskine, Godefroid...).

Ghislaine Petit-Volta est également à l'origine de « l'Odyssée de la harpe » de Bourg la Reine, un festival de création contemporaine autour de la harpe électroacoustique. Enfin, dans le cadre du concours « Des Lyres et des arts », elle passe commande à des compositeurs dont les œuvres, destinées à des jeunes harpistes de 7 à 20 ans, sont précédées d'une master class avec les auteurs.

► Informations

Entrée libre sur réservation
au 02 36 67 30 70

THÉÂTRE DE CHARTRES



Conte d'amour - DR



Into the groove (écorchés mais heureux) - Émile Beauvais

CONTE D'AMOUR

Lundi 8 novembre à 20 h 30

**Mardi 9 novembre à 14 h 30
et 20 h 30**

**Mercredi 10 novembre
à 20 h 30**

**Vendredi 12 novembre
à 20 h 30**

Théâtre

Compagnie Rosa M
Texte, conception et mise en scène de Thomas Gaubiac
Petit théâtre
Il était une fois, une grosse dame qui ne sentait pas bon et vivait recluse dans sa petite maison, attendant que la vie finisse enfin. Jusqu'au jour où un garçon timide vint sonner à sa porte. On ne sait pas pourquoi mais il revint et revint encore...

AUX ARBRES... ET CAETERA...!

Samedi 13 novembre à 11 h

Par Bruno de Saint-Riquier et Antoine Marneur
Médiathèque l'Apostrophe

INTO THE GROOVE (ÉCORCHÉS MAIS HEUREUX)

Mardi 16 novembre à 20 h 30

Théâtre

Compagnie Supernovae
Grande salle (Durée: 1h30)
Après l'enterrement de leur père, deux sœurs et leur frère se retrouvent au bord de la mer pour régler la succession. Ce n'est pas un trio évident, ça coince, ça se grippe, ça échoue beaucoup, ils se cherchent tellement. Le passé prend de la place. On brasse l'intime, avec de l'amour vif et tranchant. Avec beaucoup de cœur et d'humour aussi.

Bal sur des musiques de Madonna à l'issue du spectacle.

PLUS HAUT QUE LE CIEL

Vendredi 19 novembre

à 20 h 30

Théâtre

De Florence et Julien Lefebvre
Grande salle (Durée: 1h20)
En 1884, à Paris, deux ingénieurs

présentent un projet de tour métallique à l'assistant de Gustave Eiffel, qui le refuse immédiatement, son patron étant trop occupé par la gestion de sa société. Au même moment, Claire Eiffel cherche l'étincelle qui redonnera à son père le goût du rêve, de l'aventure et de l'exploit! Une comédie historique qui raconte avec humour et fantaisie la construction d'un rêve.

RACINE DE TROIS

Samedi 20 novembre à 11 h

Lecture

Texte de Pierre Margot
Par Henri Courseaux, Philippe Catoire et Denis d'Arcangelo
Petit théâtre

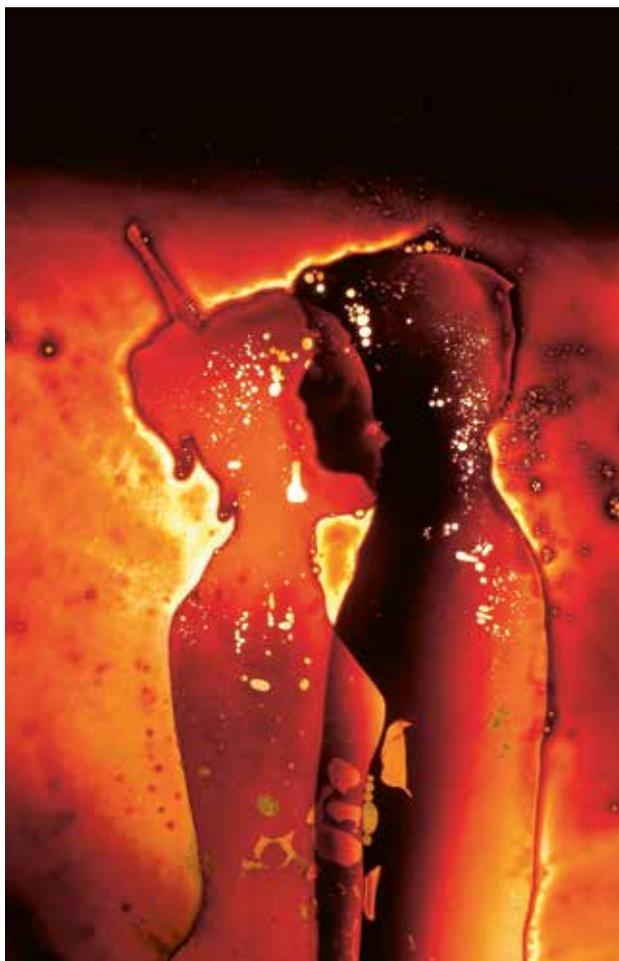
STELLAIRE

Mardi 23 novembre à 14 h 30

et 19 h 30

Théâtre d'objets, vidéo et dessin

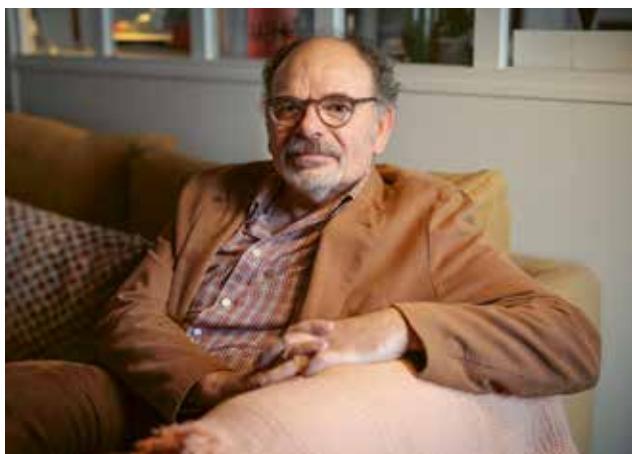
Compagnie Stereoptik
Grande salle (Durée: 1h)



Stellaire - Stereoptik



J'ai envie de toi - DR



Rimbaud en feu - EBlondet ABACA

Astrophysicienne, l'héroïne de l'histoire travaille sur l'espace-temps. Peintre, le héros explore des mondes parallèles. Et pourtant, quand le couple se forme, les lois de distance et de durée sont soumises à une grande relativité. Romain Bermond et Jean-Baptiste Maillet multiplient les procédés plastiques, musicaux et visuels, les combinant de façon nouvelle pour aborder l'intime et le cosmique, l'univers et l'amour.

J'AI ENVIE DE TOI

Vendredi 26 novembre à 20h30

Théâtre

De et avec Sébastien Castro
Grande salle (Durée: 1h30)
Un soir, Guillaume se trompe

de destinataire en envoyant un texto. Le « J'ai envie de toi » adressé à sa nouvelle conquête arrive ainsi à son ex. La soirée, bien mal partie, dérape définitivement quand son voisin s'invite chez lui après avoir abattu la cloison qui sépare leurs deux appartements... Une comédie de boulevard percutante et très actuelle, qui parle à tous.

RIMBAUD EN FEU

Mardi 30 novembre à 20h30

Théâtre

De Jean-Michel Djian
Avec Jean-Pierre Darroussin
Grande salle (Durée: 1h15)
1924. Enfermé dans sa chambre d'hôpital à Charleville, Arthur Rimbaud, hagard, illuminé mais

plus flamboyant que jamais, a décidé d'en finir avec la poésie. Il convie sur son « Bateau ivre » aussi bien son infirmier que Paul Verlaine, Alfred Jarry, Ignace de Loyola et Léo Ferré... Comme si, sur un coup de folie, et avant que les derniers feux de la modernité l'accablent lui et ses semblables, il s'autorisait une magistrale leçon de vie.

► Renseignements et réservations
theatredechartres.fr
billetterie@theatredechartres.fr
02 37 23 42 79
Du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 13h

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► THÉÂTRE PORTAIL SUD
Réservation :
02 37 36 33 06
et theatreportailsud.com
Tarifs : 13 et 17 €



Les mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 novembre à 10 h 30 et 14 h 30

LA MARCHANDE DE MOTS

Spectacle jeune public

De Claude Theil

Ponctué par les chansons de Rocky Bulle. Avec Delphine Lafon

Voici une bien curieuse marchande de quatre saisons. Delphine Lafon nous propose son étalage avec toutes sortes de mots, les mots polis, ceux qui consolent, les gros mots et les mots qui fâchent. Elle nous invite à bien faire attention à la parole, à la tenir et à ne pas la couper, pour éviter la casse! Même si elle en assure le service après-vente et la réparation! En un mot, elle aborde, avec le bagou enjoué d'un camelot de comédie, quelques subtilités de notre langage et nous indique le mode d'emploi pour un dialogue harmonieux et drôle avec ses voisins. Pour aborder dans la bonne humeur, la parole et sa joyeuse richesse, un vrai sujet pour de vrais spectateurs que l'on nomme jeune public « C'est joyeux, c'est savant, c'est le gai-savoir. » (Éric Orsenna)

Du jeudi 11 au samedi 20 novembre, le jeudi, vendredi et samedi à 21 h, le samedi à 17 h

MONSIEUR ZINCK AU RESTAURANT

De et avec Christophe Zinck

Les tribulations de Frantz, serveur dans un restaurant de luxe où tous les personnages se trouvent réunis au même moment le temps d'un service. Valsant entre les tables dont il a la charge, sur un parcours semé d'empêchements

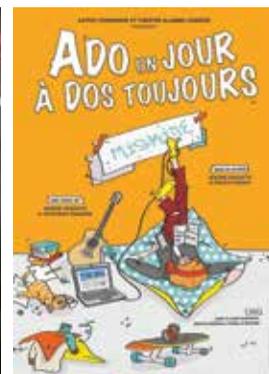
et de questionnements, Frantz nous entraîne dans une odyssée universelle: la quête de Soi. Un seul en scène drôle et tendre, au rythme endiablé.

Du mercredi 24 au samedi 27 novembre, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 21 h, le samedi à 17 h

ADO UN JOUR, À DOS TOUJOURS

Une comédie de Jérôme Paquatte et Jean-Marc Magnoni
Avec Lucie Troisbê-Bauman, Garance Teillet et Thierry Taranne

Chloé, adolescente, en fait voir de toutes les couleurs à ses parents qui tentent de trouver les bonnes recettes pour espérer survivre à cette tornade. Comment baratiner maman? Comment escroquer papa? Comment victimiser les parents? Quid de l'école, du shopping, de l'argent de poche, du scooter, du premier baiser... L'ado est connectée H24, le père démissionnaire, la mère épuisée. Sortiront-ils indemnes de ce conflit de générations?





Vendredi 13 novembre à 20 h 30

FACTEURS CHEVAUX

Duo folk alpin

Largement salué par la presse nationale, le duo Sammy Decoster-Fabien Guidollet façonne des textes-contes qui convient les

esprits de la forêt ou les légendes des montagnes. À l'image de l'illustre Facteur Cheval, Sammy et Fabien se font maçons d'édifices fragiles, triturent une glaise musicale faite d'argile harmonieuse pour en faire un palais idéal. Facteurs chevaux propose une chevauchée lancinante et intemporelle au contact de la nature et de l'humain, tour à tour grandiose ou inquiétante. Leur nouvel album, Chante-Nuit, est empreint d'une soif d'apesanteur, fuyant l'immobilisme, la boue et les rancœurs, pour mettre en valeur l'imagination, la danse et finalement susciter l'espoir. Un voyage hors des chemins balisés!

« L'évidence de moments sidérants » (Télérama – ffff)
« Une dimension mystique » (Rock & Folk)

THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements
07 64 27 93 47
Réservations :
theatreduseuil.com
ou info.theatreduseuil@gmail.com
Tarifs : 20 et 15 €

Les vendredi 12, samedi 13, jeudi 18, vendredi 19, et samedi 20 novembre à 20 h 30 et les dimanches 14 et 21 novembre à 17 heures.

FRATELLI

De Dorine Hollier.
Avec Emmanuel Ray et Antoine Marneur. Mise en scène de Mélanie Pichot.

Mauro et Sauro sont deux frères de sang et de scène. Ils ont connu leur heure de gloire à Naples, au théâtre San Carlo. L'un dansait, l'autre chantait. Ils étaient au plus haut, les voilà au plus bas. Le destin les a fait échouer à Paris dans une mansarde. Ils ne peuvent plus sortir, ils vivent l'un sur l'autre depuis des années, ils ressassent leurs souvenirs et leurs blessures intimes. Ils sont cruels l'un envers l'autre et tellement tendres et aimants. La mort est à leur porte. Un texte terriblement drôle, tout à fait jubilatoire où les excès, les rires et les humeurs de chacun explosent à un rythme effréné.



THÉÂTRE EN PIÈCES

► Théâtre de Poche
Abbaye Saint-Brice
2, rue Georges-Brassens.
02 37 33 02 10
theatre-en-pieces.fr
Tarifs : 15 € et 11€

Le retour de Fratelli

Emmanuel Ray revient sur l'aventure Fratelli, la tragicomédie de Dorine Hollier, qu'il reprend en novembre avec Antoine Marneur sur la scène du Théâtre de Poche.



« Quand j'ai vu la pièce à Avignon, j'ai su qu'elle conviendrait à nos deux personnalités, Antoine Marneur et moi, se souvient Emmanuel Ray. Après avoir incarné Talleyrand au côté d'Antoine [Fouché] dans *Le Souper*, je voulais explorer la vie de petites gens et travailler de façon plus intime sur un personnage. » Le texte de Dorine Hollier marie comédie, dérision, méchanceté et humour, tandis que le regard attentif de la metteuse en scène Mélanie Pichot pousse les acteurs dans leurs retranchements.

Réinventer les formes du théâtre

« Ça n'a pas été si simple d'apprendre le texte de *Fratelli* lors du premier confinement », confie Emmanuel Ray, qui s'est demandé à l'époque comment jouer la pièce. À l'été 2020, la compagnie Théâtre en Pièces a posé une scène sur un camion et transporté le théâtre hors les murs en allant faire des lectures du premier acte dans divers villages d'Eure-et-Loir. « On a répété en août et présenté la pièce en octobre au Théâtre de Poche.

Fratelli, c'est un moment de vie, on s'interroge sur nos misères personnelles, notre mortalité. Cette crise m'a changé aussi, je jubile plus de l'instant, je pense à prendre de vraies vacances ». Vacances de courtes durées car, après Fratelli, décembre verra la reprise du *Dernier chant*, la création d'*Hilda*, suivies en 2022 de représentations de *Richard III* (retravaillé en juillet 2021 dans les ruines du château de Saint-Simon à la Ferté-Vidame) et d'une adaptation de *Pinocchio*.



Ciné-Clap

Le programme de novembre

**Mardi 9 novembre
à 20h30**

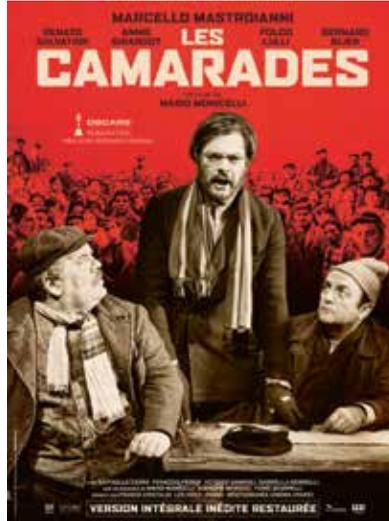
À l'auditorium de la
médiathèque L'Apostrophe

CINEMA KOMUNISTO

Documentaire de Mila Turajlic
(Serbie 1h41, 2013, vostf)

Leka Konstantinovic fut pendant trente-deux ans le projectionniste personnel de Josip Broz Tito, président à vie de la République de Yougoslavie. Avec des réalisateurs, des vedettes et des chefs de studios yougoslaves, et l'appui d'images d'archives inédites, il raconte comment Tito (1892-1980) a utilisé l'industrie cinématographique pour recréer l'histoire d'un pays qui n'était peut-être lui-même qu'une fiction.

Instructif, drôle et émouvant.



Judi 18 novembre à 20 h

LES CAMARADES

Au cinéma Les Enfants du Paradis

De Mario Monicelli
(Italie, 1963, 2h10, vostf)

Avec Marcello Mastroianni,
Renato Salvatori et Bernard Blier.

À la fin du XIX^e siècle, dans une usine textile de Turin. Après un énième accident dû aux cadences de travail infernales, trois ouvriers entrent en conflit avec le contremaître. Pour protester, ils décident que tous partiront une heure plus tôt ce soir-là. L'action n'est pas du goût des patrons, qui profitent de l'inexpérience de ces hommes simples pour les berner. Les sanctions tombent. Fraîchement débarqué de Gênes, un instituteur militant socialiste pousse alors les ouvriers à s'organiser...

Un chef-d'œuvre méconnu.
Séance ciné-culte. Tarif réduit avec la carte Ciné-clap.

**Vendredi 26 novembre
à 20h30**

NUITS BLANCHES

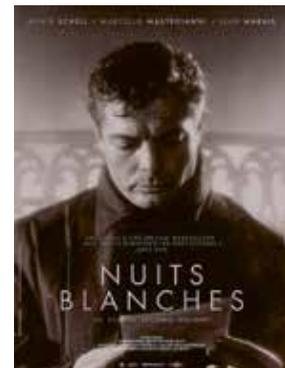
Au cinéma Les Enfants du Paradis

Projection dans le cadre de la quinzaine « Dostoïevski, l'âme russe. »

Luchino Visconti (Italie, 1958, 1h47)

Avec Maria Schell, Marcello Mastroianni, Jean Marais
Mario, jeune employé de banque, rencontre Natalia un soir au bord d'un canal. Le comportement de la jeune fille l'intrigue. Il revient, la retrouve et découvre bientôt qu'elle attend l'homme qu'elle aime qui lui a donné rendez-vous un an auparavant au bord du canal. Mario va tenter et presque réussir à se substituer à cet amour qui lui semble désormais improbable.

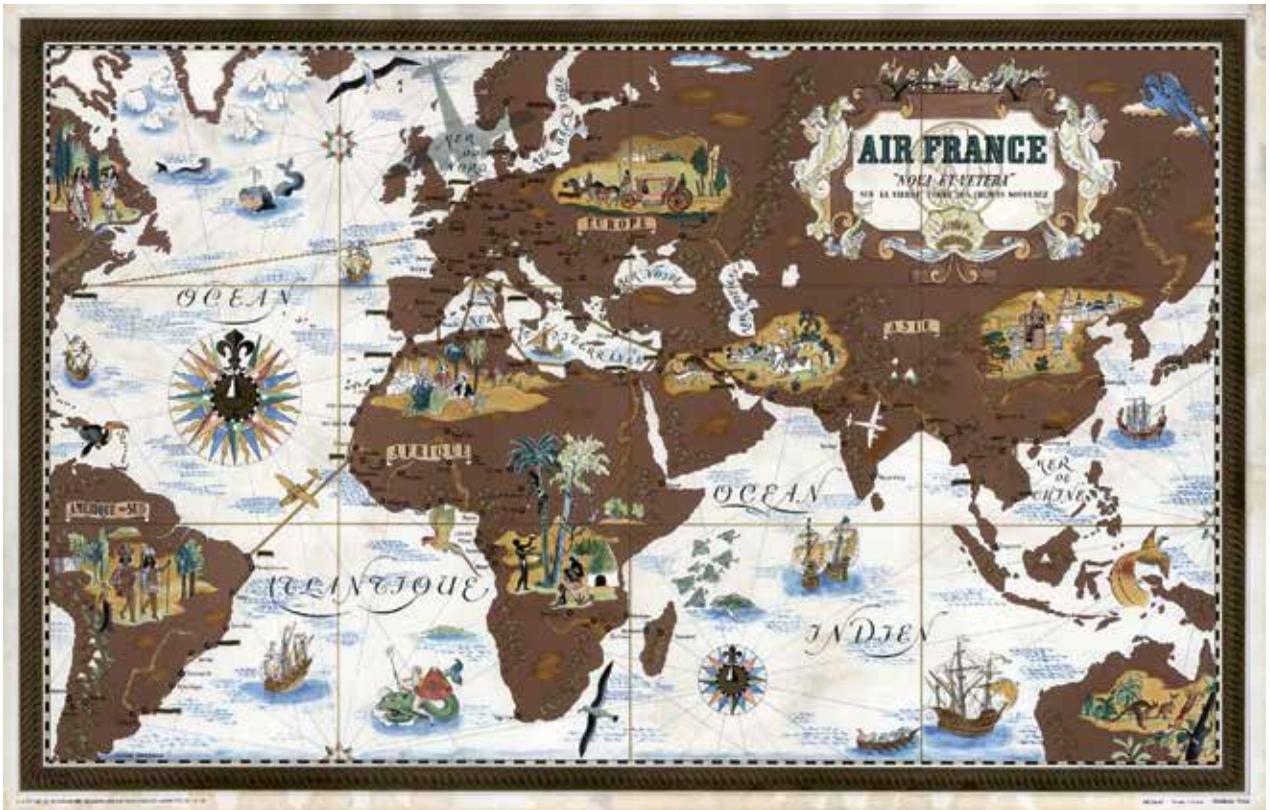
Porté par un trio d'acteurs de légende, Marcello Mastroianni, Maria Schell et Jean Marais, cette adaptation d'une nouvelle de Dostoïevski est une œuvre intemporelle qui, à travers son noir et blanc et ses décors fantasmagoriques, concentre toutes les puissances imaginaires du cinéma.



Lucien Boucher

Monsieur planisphère

Né le 26 décembre 1889 à Chartres, le dessinateur, graveur, illustrateur et décorateur Lucien Boucher fut pendant près de trente ans l'un des plus prolifiques affichistes d'Air France. Cela valait bien un hommage l'année du cinquantième anniversaire de sa disparition.



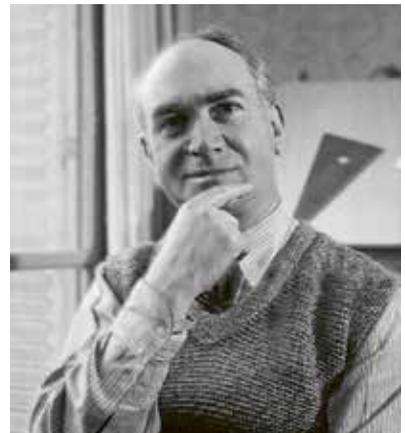
Archives musée d'Air France

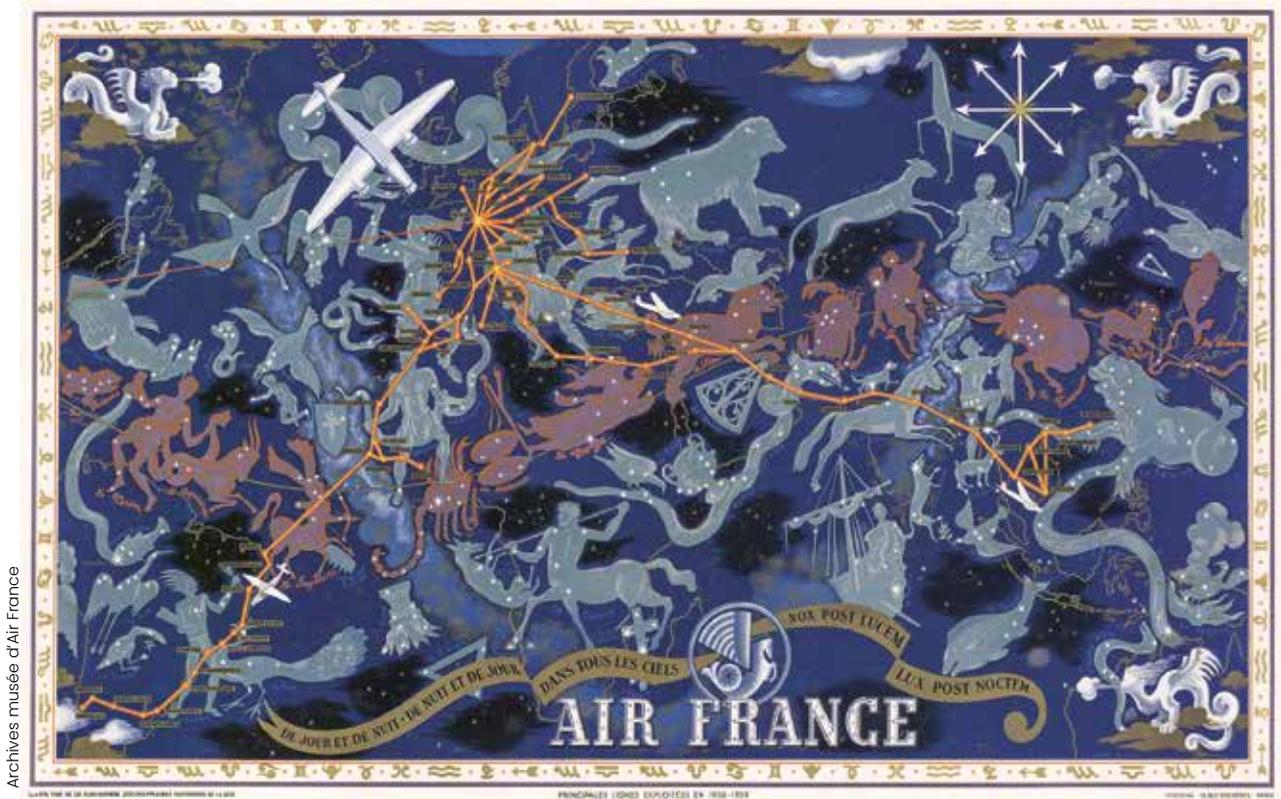
Il étudie la céramique à l'École de Sèvres avant d'être envoyé au front en 1914. Fait prisonnier, il se met à dessiner durant sa détention et se découvre une vocation. Après-guerre, il suit la filière empruntée par nombre de jeunes dessinateurs de son temps en devenant caricaturiste pour les populaires hebdomadaires satiriques *Le Rire* et *Fantasio*. À partir des années 1920, il se consacre à la créa-

tion d'affiches pour le cinéma, la mode et la publicité et réalise parallèlement de nombreuses lithographies inspirées du surréalisme.

Illustrateur de classiques

Il prend part en 1921 au salon d'Automne - dont il devient membre en 1923 - puis expose entre 1924 et 1930 au Salon de l'Araignée, qui présente les travaux des meilleurs dessinateurs





Archives musée d'Air France

et illustrateurs de l'époque. Il crée aussi des décors et costumes pour l'opéra et travaille pour l'édition en illustrant pas moins d'une cinquantaine de livres, avec une prédilection pour les grands auteurs. On citera *Boutiques et Boutiques de la foire* (1926), de Pierre Mac Orlan, *La Meute* (1927), de Chateaubriand, *La Mort de Pèlerin* (1927), d'Henri de Montherlant, *les Contes de Perrault* (1928), *les Poésies de François Villon* (1930), *Les Gaïetés de l'escadron*, de Georges Courteline, *les Cinq livres de Rabelais* (1930-1931) ou *Clochemerle* (1936), de Gabriel Chevalier, *Les Contes du lundi*, d'Alphonse Daudet. Après-guerre, il restera fidèle aux classiques de la littérature française avec ses illustrations pour *Le Capitaine Fracasse*, de Théophile Gautier, *Les Fables de La Fontaine* ou *les Poésies* d'Arthur Rimbaud.

La consécration Air France

Au milieu des années 1930, Lucien Boucher est salarié chez l'un des grands imprimeurs parisiens de l'époque, Perceval, quand ce dernier est choisi par la jeune compagnie Air France, née en 1933, pour concevoir des affiches et des prospectus. « Jusqu'aux années 1960, le transport aérien resta réservé aux dirigeants, aux gens fortunés et aux vedettes, explique Denis Parenteau, président d'honneur de l'Association du Musée Air France. Être affichiste pour Air France, qui symbolisait le prestige du transport aérien, était donc quelque chose d'important. »

Mais, avant de produire ses premières affiches, Lucien Boucher, chargé de promouvoir les destinations desservies par Air France, qui possède alors le plus grand réseau aérien du monde, va innover avec de l'ancien en

remettant au goût du jour les planisphères d'antan. Durant ses vingt-cinq années de collaboration avec Air France, il en produira au total 15 de fort belle facture, dont 4 grands formats, agrémentés de monuments, de personnages historiques, de scènes de genre, d'animaux ou même des douze constellations du zodiaque. Ses chatoyantes et foisonnantes map-pemondes lui vaudront au sein de la compagnie le surnom de "Monsieur planisphère". Parmi ses affiches plus classiques, placardées dans les agences et les halls d'hôtel, on citera celles flamboyantes dédiées aux vols en direction de l'Orient et de l'Extrême-Orient ».

Lucien Boucher s'est éteint il y a cinquante ans, le 6 février 1971.

Festival Top in humour

Organisé du 18 au 27 novembre, le 19^e festival Top in humour consacre cette année encore deux soirées chartraines à la Nouvelle scène de l'humour français.

Programme

Nouvelle Scène
**Vendredi 19 novembre
à 20 h 30**

KEVIN ROBIN

Salle Doussineau
Découvert lors de l'édition 2019, le Nantais Kévin Robin fait son retour à Top in humour avec son spectacle « *Kévin Robin n°2* », nourri de son imaginaire sans limite et de son humour sans filet, sans ficelle et sans convention.

Première partie: Pierre-Louis Helmreich.

► Tarifs: 13 € et 10 € (2 places achetées = 1 place gratuite pour la soirée des Tremplins)
Réservations
06 0716 24 83 ou 02 3615 29 24

Découvertes Jeunes talents
Samedi 20 novembre à 20 h 30
SOIRÉE DES TREMPLINS
TOP IN HUMOUR 2021

Salle Doussineau
Avec Adrien Montesqui, Guillaume Guisset, Emma de Foucaud et Blandine Alice. C'est le public qui désignera le lauréat du prix des Topins.

Nouvelle Scène

ALEXIS TRAMONI

En seconde partie de soirée
Dans *Que ta mère*
Humoriste perché et adepte de l'humour trash, Alexis Tramoni enchaîne les vanes en frappant toujours plus fort.

► Tarifs: 13 € et 10 € (2 places achetées = 1 place gratuite)
Réservations
06 0716 24 83 ou 02 3615 29 24

► Informations
Salle Doussineau
10, rue Maurice-Halle



Kevin Robin

Hommage à Yumiko Bensimon

Le samedi 9 octobre dernier, la Ville a rendu hommage à Yumiko Bensimon, présidente de la commission Sakurai des Amis des jumelages de Chartres.

Le pacte d'amitié Chartres-Sakurai a été signé en 1989, l'année de l'arrivée de Yumiko à Chartres où elle a épousé Daniel Bensimon. Elle s'est aussitôt investie dans les activités avec la ville nippone, aux côtés de Marie-Françoise Soulier et Ikuko Ivanovitch.

Grâce à son dévouement, de nombreuses activités ont rapproché les habitants des deux villes : échanges entre les jeunes, expositions, concerts, films et conférences. Très présente dans l'association Les Amis de Pierre et Ikuko Ivanovitch, Yumiko a aidé à organiser des concerts à Chartres et dans les villes jumelles, en particulier à Sakurai. Elle s'est particulièrement engagée dans la préparation du 20^e et du 30^e anniversaire de l'Amitié Chartres-Sakurai.

La richesse et le dynamisme des relations entretenues entre les deux villes a valu à Chartres de se voir confier par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères l'organisation des assises de la coopération décentralisée franco-japonaise en 2012 et la co-présidence à Takamatsu en 2014. Les Grands Moulins de Sakurai produisent aujourd'hui une farine baptisée Chartres, faite avec du blé importé de Beauce



Patrick Géroutet, conseiller municipal délégué aux Relations internationales, Claire Crezé, présidente des Amis des jumelages, Daniel Bensimon et Amélie Bensimon.

et vendue dans tout le Japon. Yumiko a enseigné le japonais à Chartres international pendant une dizaine d'années et fut très appréciée de ses élèves.

La dernière intervention de Yumiko se fit lors de la visite de son éminence Kōkyō Tashiro, président de Buzan-ha Shigon-shu et du temple Hasedera à Sakurai, accompagné des joueurs de Taiko place Marceau et au foyer Marcel Gaujard en septembre 2019.

Une manifestation organisée en vue du rapprochement interreligieux et pour la paix dans le monde.

Les Amis des Jumelages a aussi rendu hommage à celui qui a été leur trésorier pendant plus de trente ans, Jean-René Seguin, décédé cet été.

Les cours de langues ont par ailleurs repris à Chartres international. Les inscriptions sont encore ouvertes !

Culte de saint Martin, évêque de Tours

Un Tourangeau très chartrain

●

« Faut-il dire que des feux du ciel il brûlait jusqu'au sol les temples ?
Que, les muets, chantant ensemble, il faisait danser les boiteux ?
On ne peut faire le compte des mille merveilles qu'il accomplit ainsi,
Pas plus qu'on ne compte les grains de sable de la mer. »
Fulbert, évêque de Chartres (1006-1028), « A saint Martin ».

●



| Charité de saint Martin, Tours, tour Charlemagne (cl. JC).

Le nom de saint Martin (316-397) s'est fait rare dans la toponymie chartraine. Pourtant, ce nouveau modèle de sainteté proposé par l'Église, ce héros de la charité et non du martyr, suscita la ferveur des Chartrains; un prieuré répandit son nom; le programme théologique de la cathédrale le ren-

dit populaire; et une paroisse lui fut dédiée.

La Charité de saint Martin

Selon son biographe Sulpice Sévère, durant l'hiver 334, en garnison à Amiens avec la garde impériale romaine, Martin (Mars) trancha sa cape

militaire pour vêtir un pauvre. Il donna donc tout ce qu'il possédait, la doublure de la cape, ajoutée à ses frais, et non l'unique fournie par Rome.

Le baptême, l'abandon des armes, un ermitage à Ligugé et des miracles le hissent au siège épiscopal de Tours (371), et depuis son second ermitage à Marmoutier, il évangélise jusqu'à sa mort le 8 novembre 397 à Candès-sur-Loire. Les rives de la Loire fleurissaient (été de saint Martin) au passage du bateau qui ramène son corps à Tours, où il est inhumé le 11 novembre.

Prieuré de Saint- Martin-en-Val

Basilique funéraire des évêques de Chartres

Au sud de la ville et au bord de l'Eure, à l'emplacement d'une ancienne nécropole suburbaine, on bâtit au XI^e siècle une collégiale dédiée à Saint-Martin de Tours. Elle succédait à un ensemble attesté en 950, remontant peut-être au VI^e siècle car on y trouva des



Saint-Martin-en-Val, crypte.

sarcophages mérovingiens. L'église accueillait les évêques la veille de leur ordination et sa crypte recueillait leur sépulture. En 1128, la collégiale devient prieuré de Marmoutier. Au XIX^e siècle sa façade fut encadrée de 2 tours et son chevet reçut des absidioles.

Bourg Saint-Martin

Autour du prieuré et de son cimetière s'étendait le Bourg Saint-Martin, avec Lavanderie, greniers et clos Saint-Martin. Par le chemin de saint Martin, on accédait à la ville haute par la Porte Saint-Martin (auj. Saint-Michel), et en passant les Trois Ponts de Saint-Martin (auj. Trois-Ponts) on atteignait la ville basse et le Moulin de Saint-Martin.

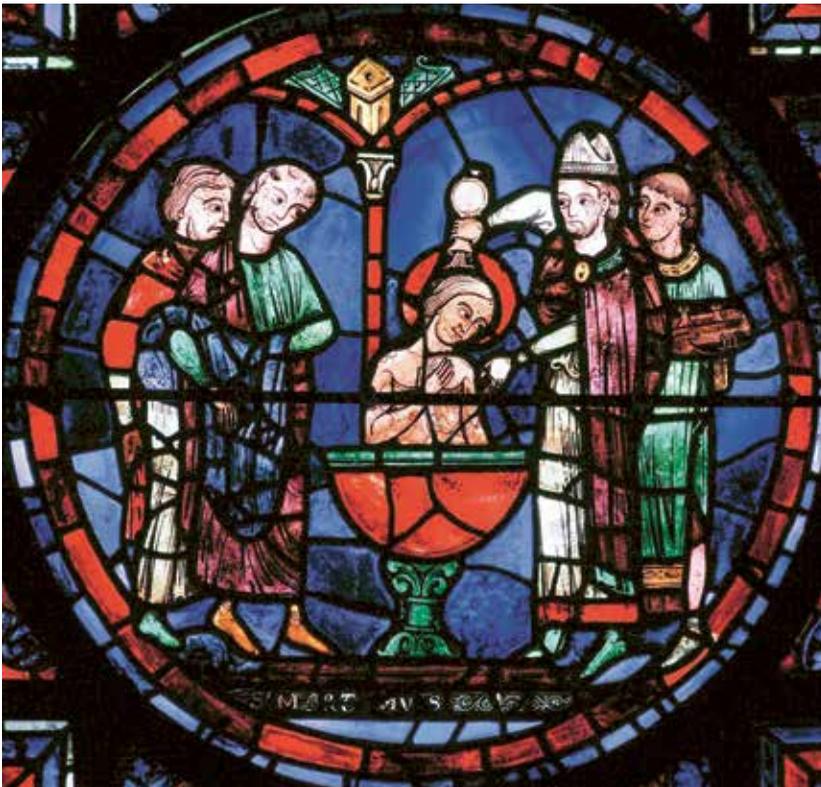
Un culte enseigné à la cathédrale

Extérieur

Le peuple accédait à la cathédrale par les portes des Changes ou des Herbes puis le portail sud, où saint Martin l'attendait au porche droit. Sur le pilier des « confesseurs », des médaillons sculptés lui montraient les miracles accomplis par le saint, notamment à Chartres: résurrection d'un enfant mort-né (Sulpice Sévère, Dialogues II, 4); guérison d'une jeune muette (Dialogues. III, 2). Au-dessus du linteau de la porte, le fidèle admirait une « Charité » d'Amiens sculptée, montrant Martin à cheval, suivi de son esclave et détachant sa doublure.

Intérieur

Sitôt la porte franchie, au sud-est du déambulatoire, le fidèle



Cathédrale, Baptême de Saint-Martin (verr. 020, fonds JC).



Cathédrale, Portail sud, Charité de saint Martin (cl. J. C.)

retrouvait son protecteur dans une verrière relatant sa vie. A l'opposé, au nord-est, il découvrait dans une baie le soldat converti et le thaumaturge chers au comte Thibaud VI. Et s'il descendait dans la crypte, il pouvait contempler l'évêque Martin cher à Fulbert, dans une fresque de la chapelle Saint-Clément.

Un Mystère de Saint-Martin

Le texte d'un «*Mystère de la vie et histoire de Monseigneur Saint-Martin*», drame liturgique mettant en scène la vie exemplaire du saint, nous est parvenu. Après le frontispice et sa belle «*Charité*», le prologue et la liste des 53 personnages (mise en abyme de l'humanité), vient le dialogue. Le merveilleux des miracles chartains

y alterne avec la satire, lorsqu'on voit un aveugle fuir en portant un boiteux sur son dos, tous deux refusant une guérison qui les priverait de leur gagne-pain.

Culte paroissial à Saint-Martin le-Viardier

«*Vous êtes l'ami de Dieu, nous le savons tous. Rendez-moi mon fils!*» (Sulpice Sévère, Dialogues II, 4)

Une paroisse

La paroisse Saint-Martin-le-Viardier (qui donne la vie), peut-être fondée dès l'époque mérovingienne en souvenir de miracles que Martin aurait accomplis à Chartres, exista jusqu'en 1787 : église, presbytère, cimetière, Orme

de Justice, Cloître et Croix-Saint-Martin. Elle s'encastrait dans celles de Saint-Aignan et Saint-Saturnin, entre les rues de la Pie, des Changes, Serpente et du Cygne, reliées par un lacs de ruelles. Face au château et autour du cloître (pl. Estienne d'Orves), s'ouvraient les porches des hôtels de riches marchands, magistrats et ecclésiastiques, ainsi que les ateliers du cuir, du fer (anc. rue du Heaume) et de la fourrure (anc. rues Pelleterie, Queue-de-Regnard), ainsi que du livre avec plusieurs imprimeurs. Une Foire Saint-Martin s'y tenait. De 1296 à 1791, la paroisse hébergea la municipalité.

L'église

Bâtie sur une crypte du XII^e siècle, elle abrita un collège de chanoines et son parvis fut nommé cloître. Elle reçut un terrain pour son cimetière, puis un autre pour agrandir son chevet. Deux fois démolie et reconstruite, en 1404 puis en 1672, elle disparut sous la Révolution. Lors du siège de 1568, on fondit le plomb de sa toiture. En 1643, sa chapelle sous terre, aux murs peints figurant le thaumaturge, fut restaurée. Sur son retable de pierre du XV^e siècle, Martin à cheval tranchait sa cape.

Liturgie martinienne

Un exemplaire de «*l'Office propre de S. Martin, évêque de Tours, augmenté de sa Vie, à Usage de l'Église paroissiale de Saint Martin de Chartres, daté de 1784, imprimé par Deshayes, imprimeur de Monseigneur l'Evêque*», contient les Saluts du Saint Sacrement, La Fête



Cathédrale, crypte, chapelle Saint-Clément, saint Martin, évêque de Tours, 2^e gauche (dessin dir. J.-B. Lassus, cl. J.C.).

de la translation de S. Martin, le Dimanche le plus près du 4 juillet; et Le 11 novembre, La Fête de Saint-Martin, évêque de Tours.

Culte familial

Afin de s'assurer la protection de saint Martin, des paroissiens plaçaient une statuette à son effigie sur leur logis, nommé « *A l'Image Monsieur Saint-Martin (1553) ou « de la Fleur-Saint-Martin ».*

De la cape à la chapelle

Le mot *capella*, diminutif de *cappa*, désigne la cape de saint Martin et par métonymie le lieu où elle est conservée, prenant le sens d'oratoire privé, celui du mot « *chapelle* » aujourd'hui.

Depuis 1918, la fête de Martin, soldat qui déposa les armes, coïncide avec l'armistice: le miracle de « *l'été de la saint Martin* » serait-il celui des champs de bataille qui reflourent ?

Juliette Clément,

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Sources: fonds SAEL, BMC, DRAC.

Cl.: fonds SAEL, J. Clément, MBA Chartres.

A suivre: « *Les Montescot et leurs hôtels* »



Effigie de saint Martin sur le chapiteau d'un poteau cornier, maison angle rues Saint-Martin et soleil d'Or (fonds SAEL SA BMC).

Conférence des Amis de la cathédrale

Le jeudi 2 décembre à 18h à l'amphithéâtre de L'Apostrophe, l'association des Amis de la cathédrale propose une conférence sur le thème: « *Conservation-restauration des travées 27 à 41: documentation et méthodologie* », par Amélie Méthivier, conservatrice-restauratrice de sculptures. Mandataire d'une équipe de quinze co-traitants et co-traitantes, tous conservateurs-restaurateurs diplômés, chargée de mener à bien la dernière phase de restauration du tour de chœur, Amélie Méthivier dressera un bilan complet de cet extraordinaire travail de restauration qui prendra fin en 2022.

Pour respecter les mesures sanitaires, cette conférence est réservée prioritairement aux membres des Amis de la cathédrale.

Conférence sur les enjeux forestiers

Par Gilles Van Peteghem, ingénieur forestier, responsable du comité d'organisation du 20^e congrès des forestiers européens qui a eu fin septembre à Chartres.

Chaque forêt a sa raison d'être et ses spécificités. Celles de notre département, Senonches, Dreux ou Châteauneuf, ont aussi leur histoire. Mais qu'en sera-t-il demain? À l'heure du réchauffement climatique, beaucoup d'interrogations pèsent sur la gestion des massifs: quelles essences vont disparaître, lesquelles sauront s'adapter...? Les enjeux forestiers deviennent plus complexes, de nouveaux défis apparaissent pour tous, forestiers et citoyens.

Information
samedi 20 novembre à 15 h 30,
à l'auditorium de L'Apostrophe

Quinzaine Dostoïevski

Ateliers, conférence, spectacles et rencontres à l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance du compositeur russe Fiodor Dostoïevski.

• **Vendredi 19 novembre à 19h30**
à l'Hôtellerie Saint-Yves. Vernissage de l'exposition « *De la lumière de l'icône à la lumière du vitrail* ».

Conférence: « *L'art, une manière de faire des mondes?* ».

• **Samedi 20 novembre à 16h30**
à la cathédrale. Conférence: « *Quelle beauté sauvera le monde?* ». Par le père Siniakov.

• **Samedi 20 novembre à 20 h**
à la cathédrale. Concert par le père Siniakov et le chœur du séminaire orthodoxe russe Magnum Mysterium.

• **Lundi 21 novembre à 15 h** à la maison pour tous du Pont-Neuf. Découverte de l'âme russe. Animations, musique, ateliers, poésie en russe et français. Par l'Association des Russes d'Eure-et-Loir.

• **Jeudi 25 novembre à 18h30**
à l'Hôtellerie Saint-Yves à Chartres. « *Dostoïevski, l'esprit de l'enfance* ». Concert par les élèves et professeurs du conservatoire.

• **Vendredi 26 novembre à 20h30**
à l'Auditorium de l'Institut Notre-Dame. Ciné-philos: Dostoïevski, un regard sur la beauté.

• **Dimanche 28 novembre à 15 h**
à l'auditorium de L'Apostrophe
Correspondances: Vivre et souffrir avec Dostoïevski.

Chambord

Film documentaire de Laurent Charbonnier, 2014, 52 minutes.

Construit au XVI^e siècle par le roi François 1^{er}, le château de Chambord est l'un des symboles de la Renaissance française. Avec une superficie de 5440 hectares, Chambord est aussi le plus vaste et le plus ancien parc forestier clos d'Europe.

Information
dimanche 7 novembre à 15 h,
à l'auditorium de L'Apostrophe

Conférences à l'Apostrophe

Vendredi 5 novembre à 17h30

Les vestiges du canal de l'Eure et leur apport à la biodiversité actuelle

Conférence par François Bétard, géographe.

Samedi 13 novembre à 16 h

Napoléon Bonaparte

Dans le cadre des Rendez-vous du Patrimoine, une bibliothécaire présente Napoléon Bonaparte à travers des documents issus des collections de la médiathèque.

Vendredi 26 novembre à 17h30

L'invasion prussienne de 1870 en Eure-et-Loir

Conférence par Alain Loison, écrivain.

Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

Initiation à la recherche généalogique

Vous vous interrogez sur les origines de votre famille! Vous souhaitez réaliser votre généalogie et vous ne savez pas comment vous y prendre ou vous êtes bloqués dans vos recherches?

Les Archives départementales vous proposent de vous initier à la généalogie et de pousser la recherche afin de reconstituer votre histoire familiale grâce à un cycle de 4 ateliers complémentaires.

Programme: Archives notariales (présentation de la série, typologie documentaires) et archives modernes (présentation séries par séries avec typologie).

Le vendredi 5 novembre de 9 h à 12h30 au service éducatif (théorie) et de 13h30 à 16 h en salle de lecture (pratique).

Archives départementales
Esplanade Martial-Taugourdeau
02 37 88 82 20 - archives28.fr

Accueil-visite de la cathédrale

Le mardi 2 et le jeudi 4 novembre à 14h45

« À la rencontre des animaux » (Durée: 1h)

Visite dynamique et interactive spécialement conçue pour les enfants de 7 à 12 ans.

Sur inscription avec la possibilité d'accueillir les enfants le jour même

Tarifs: 6 € et 5 € (à partir de 4 personnes).

Gratuit en dessous de 7 ans

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

Le dimanche 14 et le mardi 16 novembre à 14h30

« L'Arbre de Jessé » (Durée 1h30)

Conférence par Marie-Claude Caquineau

Rectorat de la cathédrale, salle de la Nativité

Rendez-vous au magasin la Crypte, à gauche en entrant dans la cathédrale

Tarif: 8 €

Informations

Service Accueil-visites

02 37 21 75 02 ou 06 46 78 90 00

visites.cathedrale@

diocesechartres.fr

cathedrale-chartres.org

1,2,3... Ciné p'tit dej

Dans le cadre des Ciné p'tit dej, le cinéma Les Enfants du Paradis programme le dimanche 21 novembre à 10h45 le dessin animé *Le Peuple loup*, de Tomm Moore et Ross Stewart.

LE PEUPLE LOUP (1h43)

En Irlande, au temps des superstitions et de la magie, Robyn, une jeune fille de 11 ans, aide son père à chasser la dernière meute de loups. Mais un jour, lors d'une battue en forêt, Robyn rencontre Mebh, petite fille le jour, louve la nuit. Désormais pour Robyn, qui rejoint le peuple des loups, la menace ne vient plus des animaux mais bien des hommes!

Tarifs: 4,80 € (adulte) et 4 €

Ventes aux enchères à la chapelle Sainte-Foy

• **Vendredi 5 novembre à 14 h**

Photographies anciennes et modernes

• **Samedi 6 novembre à 10 h**

Pré-cinéma - cinéma - appareils photographiques

• **Samedi 13 novembre à 10 h**

Jouets de collection

• **Dimanche 14 novembre à 10 h**

Chemin de fer écartements 0 - I-II et réel dont fine scale

• **Samedi 20 novembre à 14 h**

Montres anciennes et modernes

- bijoux anciens et modernes - orfèvrerie XVIII^e

• **Samedi 27 novembre à 9h30**

Chemin de fer écartement HO

**Galerie de Chartres
Chapelle Sainte-Foy
7, place Sainte-Foy
02 37 88 28 28**

Alix de Bourmont expose au Grand Monarque

À travers sa peinture et ses dessins, Alix de Bourmont invite à poser un autre regard sur la nature et le vivant, à prendre conscience du lien profond et mystérieux qui unit le végétal, l'animal et l'humain.

Après des études d'architecture à Strasbourg et Paris, Alix choisit de s'orienter vers la peinture. Avec un atelier toujours grand ouvert sur le jardin, l'observation de la nature, des animaux et du monde qui l'entoure est pour elle une source constante d'étonnement et de découverte. Nourrie par ce sens profond du vivant, elle s'amuse à l'interpréter et à le recomposer dans un univers où les repères s'égarerent et se fondent entre animal et végétal, humain et minéral, entre réel et imaginaire.

**Hôtel-Spa Le Grand Monarque
22, place des Épars
Jusqu'au 31 décembre**

Le dernier clip de Valentine Lambert

Luna, le dernier clip de l'auteure-compositrice interprète chartraine Valentine Lambert, est à découvrir sur Youtube. *Luna* est extrait de son deuxième EP, *Nomade*, sorti le 4 juin dernier, où la chanteuse propose une musique solaire avec des mélodies folk qui se mêlent aux couleurs pop et americana. Un univers authentique d'où s'échappent la sensibilité de sa voix suave et ses mélodies délicates.

Nomade

Un Millénaire Records

Tarif: 12 €

Les Chemins de Soutine

Vendredi 26 novembre à 20h à l'hôtel-spa Le Grand Monarque Conférence d'Anne Chevée sur le thème "Les Chemins de Soutine" suivi d'un dîner au restaurant La Cour de l'Hôtel-Spa Le Grand Monarque.

Familier du Paris de l'entre-deux-guerres, son chemin croisa celui de Rembrandt au Louvre, de Modigliani à Montparnasse et le mena à Lèves près de Chartres, chez Madeleine et Marcellin Castaing. Anne Chevée décrira ce qui a nourri l'œuvre de Soutine et l'influence de cet artiste sur l'art de la fin du XX^e siècle. Une conférence qui fait écho à l'exposition du musée de l'Orangerie à Paris. Un dîner inspiré par la vie et les tableaux de Soutine suivra la conférence. Au menu: velouté de courge butternut, raviolis de crustacés façon Arlequin et bouillon combava, canette fermière en deux cuissons et poire confite au vin de Chinon, variation autour du chocolat Avelas.

**Hôtel-Spa Le Grand Monarque
Restaurant La Cour
22, place des Épars
Tarif: 78 €**

ICI COULE VOTRE BÉTON

Selon un rapport du Sénat: « En France, 28 000 hectares d'espaces naturels et agricoles sont artificialisés en moyenne chaque année ». Soit l'équivalent de 6 terrains de foot à l'échelle de notre région. Ce rythme est très supérieur à la croissance de la population. L'artificialisation des sols participe au « *déclin sans précédent de la biodiversité: 1 million d'espèces animales et végétales seraient aujourd'hui menacées d'extinction* ». En plus des atteintes à la biodiversité, les effets induits de cet étalement urbain sont très importants pour les citoyens: perte d'un sol agricole dont nous allons avoir de plus en plus besoin, intensification du risque d'inondations, massification des déplacements et embouteillages, émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, coûts des infrastructures étalées et des services diffus, mais aussi fragmentations sociales de plus en plus marquées entre les territoires.

Adapter la ville prend du temps. Rénover, réhabiliter, entretenir, réparer, optimiser et maximiser les usages de l'existant constituent des actions bien plus vertueuses pour répondre à l'urgence climatique... et pour les finances publiques. Cela nécessite des compétences et une vision. Contrairement à l'image d'« *extrémistes verts* » ou de « *fanatiques* » que la majorité inflige systématiquement aux élus de Chartres Écologie de manière calomnieuse, nous nous basons sur nos compétences professionnelles éprouvées d'architecte, d'urbaniste, de juristes, et sur les faits et rapports scientifiques pour essayer de faire réagir les élus qui dirigent notre ville. Leurs réponses ne sont que mépris, loin de vos attentes, de vos inquiétudes. Et pendant ce temps-là, les taxes augmentent pour que le béton coule désespérément toujours plus.

Le projet de création d'une autoroute, extrêmement consommateur de terres agricoles et naturelles, relève du passé. Urbaniser des centaines d'hectares de terres agricoles comme le prévoit le PLU de Chartres sur le plateau agricole de Rechèvres et sur le plateau Nord-est, est également une aberration d'une croissance infinie sur un territoire limité, en perte de ressources vivantes, d'autant plus que ces secteurs cultivés sont garants du respect des paysages ouverts préservant les cônes de vue sur la cathédrale. Partout en France, des élus de tout bord ont pris la mesure des enjeux, pourquoi pas ici, à Chartres? Nous défendons la préservation de nos dernières terres agricoles chartraines.

Dans le même temps, les 11 % de logements vacants s'avèrent très pénalisants pour le centre-ville et les quartiers. La priorité aurait dû être, depuis 20 ans, de remobiliser ces logements, revivifier les quartiers, au lieu de multiplier les opérations de promotions immobilières, hyper denses, qui se concurrencent entre elles obligeant à allonger la durée de toutes les ZAC tant leur commercialisation est sans fin!

De vie, il en est question au cœur de la ligne politique de Yannick Jadot qui incarne l'écologie politique, réaliste et efficace en faveur d'un nouveau modèle économique et social respectueux des territoires et des générations futures, face à des demi-mesures incessantes de l'État, à l'image du principe de « *zéro artificialisation nette* » d'ici à... 2050! On peut toujours attendre. Le béton n'est pas près d'arrêter de couler...

Et pendant ce temps, le maire, dont les propos dangereusement climatosceptiques sont monnaie courante lors des conseils municipaux, malgré les vérités scientifiques, s'affiche désormais comme l'un des porte-parole de Valérie Pécresse, qui trainera ce lourd fardeau obscurantiste durant sa potentielle campagne des présidentielles à venir.

Cultiver la terre nourricière, prendre soin du vivant ou continuer à bitumer et bétonner... vous aurez le choix!

**Quentin Guillemain, Brigitte Cottreau,
Jean-François Bridet et Olivier Maupu**
Site : www.chartresecologie.fr
Courriel : contact@chartresecologie.fr

POUR UNE VILLE ACCUEILLANTE

Actuellement 50 collectivités, dont la région Centre-Val de Loire, les villes de Nantes, Tours ou La Flèche, sont membres de l'Association nationale des villes et territoires accueillants, l'ANVITA. Créée en 2018, cette association a pour but d'œuvrer à une politique municipale et territoriale d'accueil et d'hospitalité pour les personnes ayant fui leur pays. Nous proposons que la Ville adhère à cette association.

Notre demande est fondée sur deux principes: un principe de réalité et un principe de solidarité.

Le principe de réalité: il y a à Chartres des personnes qui dorment dehors ou dans leur voiture parce qu'il n'y a plus de place au 115 (numéro d'urgence pour un accueil de nuit inconditionnel). Quand il s'agit de familles avec enfants, ce sont la plupart du temps des personnes en attente de décisions pour avoir le droit de résider sur le sol français. Il y a aussi des enfants qui ne peuvent pas bénéficier de la cantine le midi, parce que leurs parents sont étrangers, sans travail et sans papiers. Il y a de jeunes adolescents, mineurs isolés étrangers, pour qui le droit à la scolarité n'est pas respecté, parce qu'ils dorment dans des hôtels et que les travailleurs sociaux sont débordés... Ces personnes vivent à Chartres. Les aider, c'est respecter un principe inconditionnel: personne ne doit dormir dans la rue, personne ne doit rester sans abri.

Le principe de solidarité: Accueillir sans discriminer, ce n'est pas risquer l'invasion. Une ville solidaire permet d'en finir avec beaucoup d'idées fausses. Ce serait une première façon de faire vivre la solidarité: informer sérieusement sur les réalités migratoires, diffuser une plaquette sur les droits des migrants, organiser une campagne contre le racisme et la xénophobie, créer un service d'accès au droit pour les personnes migrantes.

Les maires ont des pouvoirs sur les autorisations de résidence et la facilitation de la vie quotidienne. Chartres pourrait, par exemple:

- délivrer plus facilement des attestations d'accueil aux habitants es qui souhaitent recevoir et héberger des personnes étrangères pour un séjour de courte durée;
- favoriser l'intégration des personnes étrangères en soutenant leur accès aux cours de français, quelle que soit leur situation;
- ouvrir les prestations du CCAS, sans exigences de titre de séjour ou d'autres conditions restrictives;
- permettre à tous les enfants, quelle que soit leur condition administrative, d'accéder à la cantine scolaire;
- mettre à disposition quelques logements pour des séjours temporaires.

Tout ce qui porte atteinte aux droits fondamentaux d'une personne doit être combattu. En adhérant à l'ANVITA la Ville entrerait dans un réseau de solidarité qui l'ouvrirait, elle et ses habitants, à un souffle vivifiant pour se dégager d'un climat de peur et de suspicion délétères.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

CHARTRES 2030 : LE RÊVE EST POSSIBLE

Avec sa stratégie du « *quoi qu'il en coûte* », le gouvernement a protégé les Français des conséquences économiques de cette crise sanitaire inédite. Sans ce parapluie de protection exceptionnel, nombre d'entreprises chartraises auraient fait faillite et nombre de Chartrains seraient aujourd'hui au chômage.

Notre territoire a également pleinement bénéficié du plan de relance. 6,8 millions d'euros pour la restauration de la cathédrale. 1,3 millions d'euros pour la rénovation du lycée Marceau et 1,8 millions d'euros pour le lycée Jehan-de-Beauce. 150 000 euros pour le Théâtre de Chartres. Sans oublier les dizaines d'entreprises chartraises accompagnées dans leurs investissements et les centaines de chartrains aidés dans la rénovation thermique de leur logement.

Après le temps de la protection et le temps de la relance vient celui de l'investissement. Le Président de la République a présenté un plan pour la France de demain, « *France 2030* ». Ce plan répond aux grands défis de notre temps, en particulier la transition écologique, avec des investissements massifs pour faire émerger les futurs champions technologiques de demain et accompagner les transitions de nos secteurs d'excellence : énergie, automobile, aéronautique ou encore espace.

Pour retrouver le chemin de notre indépendance environnementale, industrielle, technologique, sanitaire et culturelle, notre pays fait le choix de l'investissement et de l'esprit de conquête dans la concurrence mondiale. Loin des prescriptions des théoriciens de la décroissance ou des obsessions des ultra-nationalistes, dont les recettes mortifères mèneraient à l'appauvrissement des Français et au déclassement de notre pays.

Les entreprises chartraises ont les atouts nécessaires pour tirer parti de ce plan d'investissement. Une position stratégique. Un écrin patrimonial exceptionnel. Un réseau d'entrepreneurs qui innovent pour relever le défi de la transition écologique et numérique. Des acteurs stratégiques de l'industrie pharmaceutique et cosmétique, qui exportent partout dans le monde...

C'est grâce au formidable travail des entrepreneurs et salariés chartraises que notre territoire peut s'enorgueillir d'une croissance économique forte et d'un taux de chômage faible. Nous serons à leurs côtés pour qu'ils puissent pleinement bénéficier des investissements annoncés par le Président de la République et votés par la majorité à l'Assemblée nationale. Pour que France 2030 soit aussi Chartres 2030. Le rêve est possible!

M. Gaël Garreau
gael.garreau@ville-chartres.fr
Mme Virginie Chauvel
virginie.chauvel@ville-chartres.fr
M. Fabien Standaert
fabien.standaert@ville-chartres.fr

Réseaux Sociaux :
FB : [facebook.com/gael.garreau.1](https://www.facebook.com/gael.garreau.1)
Instagram : [instagram.com/osonschartresautrement](https://www.instagram.com/osonschartresautrement)

LES FRANÇAIS EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE ?

Les propos de la ministre du Logement d'Emmanuel Macron font scandale. « *Le modèle des années 70 du pavillon individuel avec jardin* » est « *un non-sens écologique, économique et social* ». Emmanuelle Wargon l'a écrit. L'a dit. Elle veut au contraire densifier encore l'habitat des métropoles, ce qu'elle appelle « *l'intensité heureuse* » (sic)...

Pourtant, 3 Français sur 4 rêvent de posséder leur maison. Et ils le prouvent : 58 % de Français sont propriétaires et d'une maison individuelle pour plus de la moitié d'entre eux. D'ailleurs, 70 % des ministres de ce gouvernement sont dans ce cas, Emmanuelle Wargon compris!

Pourtant, elle voit les métropolitains se ruier sur les maisons individuelles dans les villes moyennes et les campagnes, traumatisés qu'ils sont par 18 mois de confinement sanitaire. Ils votent avec leurs pieds!

Pourtant, beaucoup prédisent la « *dé-métropolisation* » de la France. Mme Wargon préfère camper sur des positions dignes de la « *décroissance* », cette absurdité qu'on croyait le monopole des idéologues d'Europe écologie les verts (EELV). En bonne technocrate, elle prend les conséquences pour les causes. Qui peut croire que c'est en densifiant encore l'habitat des métropoles que leurs habitants y vivront plus heureux dans des quartiers qu'elle rêve « *dynamiques, vivants et chaleureux* » ? On n'enseigne pas la poésie à l'ENA! Qui ne voit pas les conséquences de cette métropolisation démesurée? Davantage d'insécurité, des transports publics saturés, une pollution galopante, des logements toujours plus chers, une mixité sociale disparue, etc. C'est au point, et nous le voyons bien ici, à Chartres et dans l'Eure-et-Loir, que des travailleurs par milliers font le sacrifice d'ajouter à leurs 35 heures hebdomadaires de travail, 2 heures et plus de transport quotidien pour donner un cadre de vie agréable à leurs familles.

Reste l'emploi, jusqu'ici la valeur ajoutée des métropoles. Mais Mme Wargon ne voit pas que cet atout faiblit, à l'heure de la numérisation et du télétravail. À quoi sert de financer la revitalisation des cœurs de villes moyennes, si c'est pour vouloir à toute force favoriser la densification des métropoles? À Chartres, ville à la fois proche de Paris et heureusement provinciale, nous voyons arriver chaque jour ces Franciliens exilés volontaires. Ils choisissent de s'installer parfois dans le cœur de ville historique où nous entreprenons de réinstaller des logements dans les étages des immeubles anciens, souvent déserts au-dessus des rez-de-chaussée commerciaux. Mais cela n'empêche pas la Ville et l'Agglomération de soutenir la construction de maisons individuelles, économes en énergie, à côté d'habitats collectifs modernes. Nous répondons simplement au désir des habitants. Y compris ceux du logement social, qui ne voient pas au nom de quoi habiter une maison individuelle leur serait refusé. Devons-nous apprendre à cette macronienne patentée qu'on peut parfois faire du « *en même temps* » à bon escient... Cette progressiste revendiquée refuse le progrès technique, tout ce qui a permis à nos sociétés d'avancer en apprenant de ses erreurs.

Pire encore, elle entend culpabiliser les Français sommés de renoncer à leurs rêves. Un peu comme la maire EELV de Poitiers qui supprime les subventions à son aéro-club parce qu'elle ne veut pas que les enfants de sa ville puissent même rêver un jour de voler. Jusqu'où ces gens-là iront-ils pour nous dicter nos choix les plus personnels et jusqu'à nos rêves?

Les élus de la majorité municipale



François-Xavier Bibert

Crash au cimetière Saint-Chéron

Le 15 octobre 1925, un avion de bombardement, avec cinq hommes du 22^e régiment d'aviation à bord, quittait le terrain d'aviation de la BA 122 en direction de Chartres pour prendre de la hauteur quand l'un des deux moteurs cala subitement, bientôt imité par l'autre.

Le caporal Ernouf, qui pilotait l'appareil, décida alors de virer pour regagner la base, sans y parvenir. En désespoir de cause, il tenta de se poser sur une allée du cimetière Saint-Chéron tout proche.

L'un des arbres en bas du cimetière arracha la queue de l'avion, dont les ailes tombèrent parallèlement à l'allée, fauchant les croix, ornements et entourages d'une dizaine de sépultures.

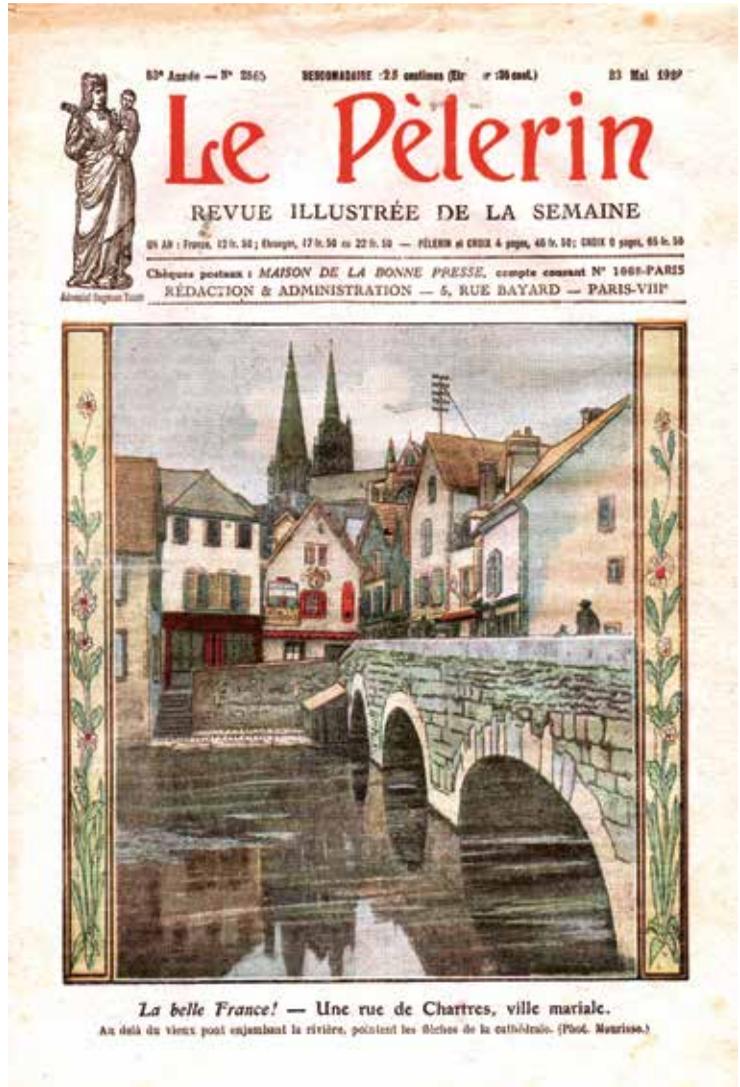
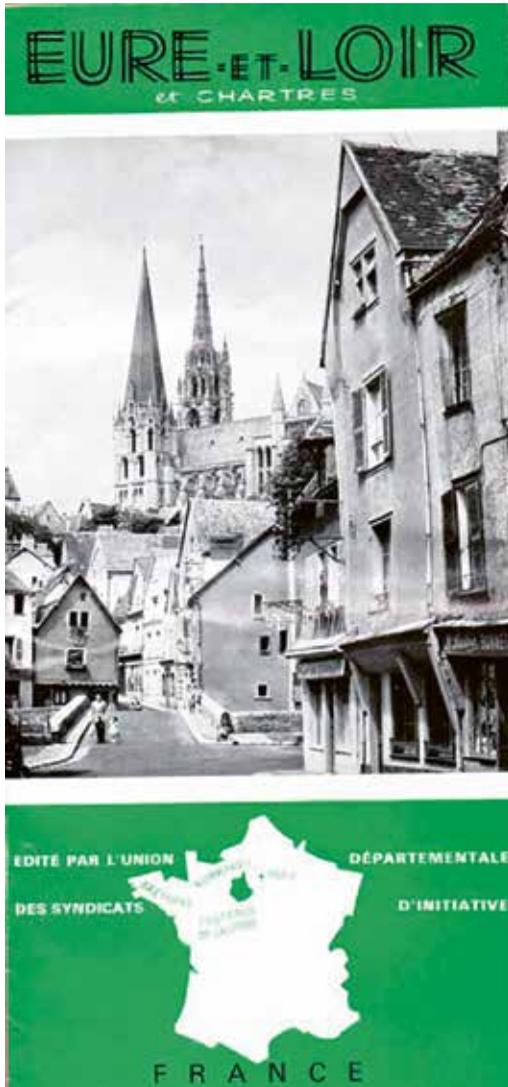
Par miracle, aucun des militaires ne fut blessé. Un jeune peintre occupé à travailler sur l'une des tombes visibles sur la photo au moment de l'accident se fit lui aussi une belle frayeur en se mettant in extremis à l'abri. La mort, ce jour-là, n'était que spectatrice !



La bonne adresse

le pont Bouju

Il y a déjà quelques siècles que les maisons qui bordaient le pont Bouju ont disparu, et ses habitants aussi... Plus personne ne peut donner cette adresse, même dessous! Et pourtant on le retrouve fréquemment dans l'iconographie locale. Place importante de la ville, le pont Bouju est considéré comme l'entrée de celle-ci. Au moins pour les touristes...





6

C'est le message véhiculé par la une de ce dépliant touristique des années 1960 ❶. Celle du magazine *Le Pèlerin* ❷, va dans le même sens pour ce numéro de mai 1926. La une car Chartres n'est jamais évoquée dans les pages intérieures. Le touriste pourra également acquérir et accrocher chez lui cette assiette, décoration murale au goût de l'époque! ❸ Ou encore placer dans ses collections, une carte philatélique souvenir de la journée du timbre de 1951 ❹, carte signée Jean Villette. Il est vrai que l'intérêt pour ce pont pouvait se manifester dès l'école... à condition de gagner ce bon point! ❺

En 1997, Jean-François Poitevin, artiste chartrain mais aussi professeur d'Arts plastiques au collège Notre-Dame (alors rue des Lisses) avait installé des OFNI (Objets flottants non identifiés) sur les eaux de la rivière. ❻ C'était le travail des élèves, le projet de l'année... qui restera plusieurs mois au fil de l'Eure!

La teinturerie Lajoie Aux mille couleurs, faisait perdurer la tradition médiévale: on commerçait en haute ville et on fabriquait en basse ville. Son « usine » enjambait la rivière. Quatre générations de Lajoie y œuvrèrent jusqu'en 1974, année où débuta la construction d'un foyer pour personnes âgées. Il prendra le nom du maire initiateur du projet: Marcel Gaujard, un maire au foyer!

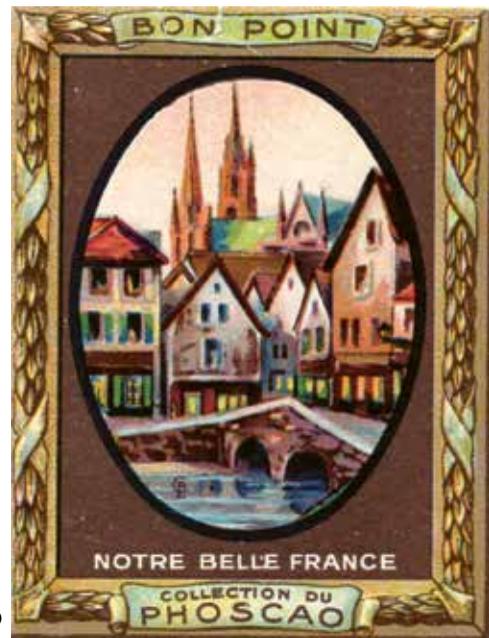
Pont Bouju: d'où vient ce nom? Nul ne le sait vraiment! Peut-être s'agit-il d'un habitant connu du quartier, comme son voisin Morard? Pourtant Le Père Bouju habite à Chartres, sur une toile du peintre Maurice Vlaminck. Mais cela n'a rien à voir. Désolé...

À CELLES ET CEUX QUI LE FRANCHISSAIENT, LE FRANCHISSENT ET LE FRANCHIRONT, CE PETIT CLIN D'ŒIL!

Jean-François RESSORT
Cercle philatélique chartrain



4



5



3

En quête de bénévoles



Interrompue pendant deux ans pour cause de covid, la fête médiévale fera son retour les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai prochains. L'association C'Chartres Médiévale (anciennement APFHV) lance dès à présent sa quête de bénévoles avec une série de réunions publiques organisées dans son fief de la Citadelle en novembre, décembre et janvier.

► La Citadelle
52, rue du Maréchal-Leclerc,
à Lucé
c-chartres-medievale.fr
02 34 40 11 90

Réunions publiques

Novembre

Samedi 6 novembre
à 14 h et 16 h 30
Samedi 13 novembre
à 14 h et 16 h 30
Vendredi 26 novembre
à 17 h 30
Samedi novembre
à 14 h et 16 h 30

Décembre

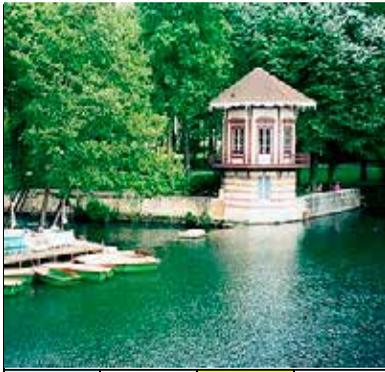
Vendredi 3 décembre
à 17 h 30
Vendredi 10 décembre
à 17 h 30

Samedi 11 décembre
à 14 h et 16 h 30
Vendredi 17 décembre
à 17 h 30
Samedi 18 décembre
à 14 h et 16 h 30

Janvier

Vendredi 7 janvier
à 17 h 30
Samedi 15 janvier
à 14 h et 16 h 30
Vendredi 21 janvier
à 17 h 30
Vendredi 28 janvier
à 17 h 30

Ce mois-ci - grille 135 - C' nature, C' Chartres !



		Jardin et parc Parcours nature		En panne Sélection Retour d'âme			Elfes Familie des crocus	
		Vient d'aller Parfume Trucida				Impôt caché Mi mois chez les romains		
Trois fois Seconde personne	Créateur de la Petite Venise		Montant Ajustait la masse	Indiens Elliv du 76 Brun-rouge	Matin anglais Gros rouge Évalue		Demie mouche Ancien 27	Écllosion de boutons
	Lettre grecque Béates				Style Isolé Affaire			
		Poisson Célèbre dépêche				Ôtas « VOTRE VILLE »		
Aber (s)escriment Bestiaux							Période Dans le 76 Assassiné	
					Placer une sonde Fleuve à sec			
Envie Duperie À moi				Monnaie nordique Soignons			Demi gamin de Paris	
		Butée Divertira				Plusieurs Au bout de la rue		
	Dans Négation		©JFR Octobre 21	Rassasié Savoir-faire Salade			Souci Versifiant	
	Léproserie Apéritif de chanoine							
					Jardin en haut de la route d'Ablis	Image du corps mais pas sous X		
						Petits singes Partie de tarot	Yes phonétique	
Île de France Sur Tille			Moitié de tout Langue du sud		Sn ou N° 50 Pour Denise Valois			
	Soldat US Partie de boxe					28260		
								Ici, ils sont basés aux Perriers,

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

CHARTRES

PRIEURÉ SAINT-VINCENT

DENOËL
L'HISTOIRE SE DESSINE

6 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE

du mardi au dimanche de 14 h à 18 h,
19 h les vendredis et samedis

Entrée libre

